

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

CELLULE DE SUIVI DU PROGRAMME DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE

**REVUE CONJOINTE DE LA MISE EN ŒUVRE
DU DOCUMENT STRATEGIQUE
DE REDUCTION DE LA PAUVRETE - PHASE 2
ETAT D'AVANCEMENT 2007**

09 JUIN 2008

DOCUMENT PREPARE PAR LE BUREAU D'ETUDES

EXA – DEVELOPPEMENT

Avenue Habib BOURGUIBA X RUE 13 – CASTORS
Tél./Fax (221) 33 864 38 22 – Email : exa@orange.sn

SOMMAIRE

Pages

LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES

I.- INTRODUCTION ET CONTEXTE	3
II.- ANALYSE DU CADRAGE MACROECONOMIQUE	6
III.- ANALYSE DE LA PROGRAMMATION ET DE L'EXECUTION T DES PROGRAMMES ET PROJETS	9
IV.- BILAN DES REFORMES ET POLITIQUES	18
V.- ANALYSE DES INDICATEURS	34
VI.- ANALYSE DE LA MISE EN ŒUVRE ET DU SUIVI-EVALUATION	41
VII.- CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	45

I.- INTRODUCTION - CONTEXTE SPECIFIQUE ET METHODOLOGIE

▪ Du DSRP 1 au DSRP 2 ou de la SRP à la SCARP:

Après la réalisation des objectifs de son premier Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) entre 2003 et 2005, le Gouvernement du Sénégal s'est engagé dans la mise en œuvre de son deuxième DSRP, avec l'appui et/ou la participation de ses partenaires techniques et financiers, des collectivités locales, du secteur privé et des principales organisations de la société civile. Ce DSRP-Phase 2 couvre le quinquennat 2006-2010, sa dernière année devant être, en principe, celle de l'évaluation globale de ses performances.

Outre l'adjonction de quelques actions supplémentaires dans le dispositif opérationnel d'origine, la principale innovation du DSRP 2 réside dans le passage d'une stratégie classique de réduction de la pauvreté caractéristique du premier DSRP à une stratégie de croissance et de lutte contre la pauvreté associant la Stratégie de Croissance accélérée au nouveau dispositif stratégique mis en place. Il s'agit là, incontestablement, d'une avancée majeure en matière de politique de développement, dans la mesure où la stratégie du DSRP était considérée par nombre d'experts, de partenaires et autres acteurs comme quelque peu défensive dans son approche de la pauvreté et, à certains égards, comme en situation d'opposition aux stratégies dites de développement économique et social conduites jusque-là au Sénégal.

Actuellement et même si cette avancée ne place pas encore totalement la croissance au cœur de la Stratégie de Croissance accélérée et de Réduction de la Pauvreté (SCARP), il convient de relever que la mobilisation du système économique au service, entre autres objectifs prioritaires, de l'accélération de l'accès physique et financier aux services sociaux de base et de la promotion de la protection sociale sous toutes ses formes est devenue une réalité avec le Document de Stratégie pour la Croissance et la réduction de la Pauvreté (ou DSRP 2).

Ces nouvelles orientations stratégiques présentées à l'occasion du Groupe consultatif sur le DSRP 2 et la SCA tenu à Paris (France) en octobre 2007, ont suffisamment convaincu les principaux partenaires du Gouvernement pour qu'ils acceptent de l'accompagner, avec des engagements financiers nouveaux qui permettent l'ensemble des besoins à cet égard. Le Gouvernement s'est engagé, en contrepartie à rendre compte des progrès réalisés et à prendre des mesures correctives nécessaires au fur et à mesure de l'avancement de la mise en œuvre du DSRP 2, par l'organisation de revues conjointes annuelles.

▪ Contexte spécifique de la revue

Il est essentiellement caractérisé, en plus des dimensions analysées dans le DSRP2 qui ne se sont pas significativement atténuées, par la survenance ou l'aggravation de phénomènes sociaux directement induits par l'aggravation de conditions économiques impactant le domaine social en général, celui des conditions d'existence des populations pauvres en particulier. A titre principal, on peut citer :

- **la flambée des prix du pétrole sur les marchés internationaux à leurs plus hauts historiques** : Elle a des conséquences graves et directes sur les populations sénégalaises, en particulier la hausse continue des tarifs des services énergétiques, de transports et de tous autres prix de biens et services indexés sur les prix du pétrole, avec des effets en chaîne qui traversent l'ensemble du tissu économique national.
- **l'augmentation vertigineuse des prix internationaux de certains produits agroalimentaires de grande consommation** : Cette augmentation a des effets négatifs directs sur le niveau de sécurité alimentaire dans le pays, en créant une situation de crise alimentaire dont le caractère particulièrement aigu s'est accentué en 2008, notamment pour les populations les plus vulnérables.

Face à ces défis d'une très grande ampleur, qui risquent de remettre gravement en cause nombre d'acquis sociaux du pays, le Gouvernement s'est évertué, tout au long de l'année 2007 et durant les premiers mois de 2008, à maintenir et même à augmenter, dans les cas les plus graves, les subventions directes ou indirectes des biens et services les plus consommés par les populations pauvres.

Il y'a cependant lieu de s'interroger, à ce titre, sur la soutenabilité à moyen et long terme de telles mesures pour les finances publiques dont ils remettent directement en cause les principaux équilibres. On peut ainsi craindre que ces efforts financiers particulièrement lourds pour le Budget de l'Etat n'obèrent gravement, s'ils sont maintenus dans la durée, ses capacités à investir dans le développement économique du pays.

- **l'émigration par des voies irrégulières des jeunes vers certains pays européens :**
L'insuffisance des créations d'occupations rémunératrices et la persistance de fortes barrières à l'entrée sur le marché national du travail, notamment pour les jeunes et pour les populations rurales et périurbaines, ont pour effet de créer une très forte pression à l'émigration, par des voies très souvent clandestines et hautement risquées.

Des dispositifs de contrôle de l'émigration régulière et de lutte contre l'émigration irrégulière ont été mis en place par le Gouvernement, avec l'appui technique et/ou financier de certains pays européens. Ils ont permis, depuis le début de 2008, de réduire les flux importants enregistrés tout au long de l'année 2007, sans cependant être parvenus à les annuler. Les principales causes de ce phénomène brutal par son ampleur restent encore tout à fait actuelles, en dépit des efforts du Gouvernement pour procurer aux candidats à l'émigration (clandestine ou non) et aux jeunes en particulier des opportunités réelles d'emplois, avec les nombreux chantiers de construction d'infrastructures de bâtiments et de travaux publics ouverts dans la région de Dakar.

▪ **Présentation du Dispositif de suivi de la mise en œuvre du DSRP¹ et Objectifs de la revue 2007**

La présente revue a pour objectifs de :

- (ii) rendre compte et faire l'analyse de l'état d'avancement de la SRP pour l'année 2007
- (iii) partager les résultats enregistrés au terme des activités de suivi-évaluation réalisées ;
- (iv) prendre les mesures correctives nécessaires à la bonne continuation et au suivi-évaluation efficace de la SRP pour les années suivantes ;
- (v) définir des orientations pour la préparation du Budget national pour les exercices suivants ;
- (vi) procéder à la mise à jour des indicateurs-cibles annualisés ;
- (vii) formuler des recommandations pour la poursuite de la mise en œuvre du DSRP dans des conditions optimales au regard des objectifs fixés et des contraintes de développement existantes.

▪ **Méthodologie et Organisation de la revue**

a/ Champ sectoriel : Il est fixé par le DSRP2 qui définit quatre (04) axes stratégiques d'intervention :

- l'accélération de la croissance et la création de richesses ;
- la promotion de l'accès aux services sociaux de base ;
- la protection sociale et la prévention et la gestion des risques et catastrophes ;
- la bonne gouvernance et le développement décentralisé et participatif.

Ces axes couvrent la quasi-totalité du champ d'intervention de l'Etat et de ses démembrements, de ses partenaires techniques et financiers et des collectivités locales.

b/ Champ temporel : La revue couvre toute l'année 2007 et, si des informations pertinentes sont disponibles, la période déjà écoulée de l'année en cours. Les perspectives opérationnelles sont lancées portent sur l'année 2009, avec les conclusions et recommandations associées.

c/ Champ thématique : S'agissant d'une revue de mise en œuvre, la collecte de données et les analyses sont circonscrites aux éléments constituant le système opérationnel du DSRP 2, à savoir :

- les actions, celles-ci se limitant à celles considérées comme prioritaires au sens du DSRP 2 et répertoriées dans la Matrice des mesures ; 2007 est, en effet, sa première année complète de mise en œuvre ;

¹ Le dispositif est rappelé au chapitre VII ci-après.

- les programmes et projets articulés au Plan d'Actions prioritaires (PAP), qui constitue l'instrument unique de programmation et d'exécution financières de la SCARP ;
- les indicateurs officiels de suivi du DSRP 2, qui sont dûment répertoriés, ce qui exclue les indicateurs de suivi non officiels ainsi que les indicateurs d'impact.

Le tableau ci-dessous donne la répartition des actions prioritaires, objectifs/stratégies du PAP et des indicateurs-clés de suivi par axe.

REPARTITION DES POINTS SOUS REVUE PAR AXE

ELEMENTS DE LA REVUE	AXES				TOTAL
	1	2	3	4	
Actions prioritaires	76	40	35	25	176
Objectifs/Stratégies	60	25	29	11	125
Programmes / projets					
Indicateurs clés	19	23	7	11	60

d/ Organisation de la revue

Le suivi 2007 se fait sur une base largement participative, avec la mise en place de quatre groupes de travail dits sectoriels (à raison d'un pour chaque axe du DSRP 2) et d'un groupe inter-régional chargés de prendre en charge les objectifs de la revue. Chaque groupe de travail est composé des membres représentant l'ensemble des acteurs sous-sectoriels et/ou locaux concernés et/ou intéressés ainsi que par les partenaires techniques et financiers tête de file pour les secteurs couverts par le groupe.

Des commissions par catégorie d'acteurs (société civile, secteur privé, collectivités locales et partenaires au développement, les centres de recherche, etc..) sont également impliqués dans le processus de revue qui, en plus d'être participative est également conjointe.

Un bureau d'études national et des consultants individuels ont enfin apporté leur appui technique et méthodologique respectivement à la CSPLP et aux groupes de travail pour la bonne réalisation de la revue conjointe 2007.

e/ Plan du rapport

En conformité avec la structuration du DSRP 2, le présent rapport comprend, outre l'introduction et une rapide présentation du contexte et de la méthodologie, les chapitres suivants :

- un chapitre 2 consacré à la présentation du contexte macroéconomique de mise en œuvre de la SCARP pour l'année 2007 et pour le début de 2008 ;
- un chapitre 3 portant sur l'analyse de la programmation et de l'exécution des projets et programmes articulés au Plan d'Actions prioritaires du DSRP 2 ;
- un chapitre 4 qui établit le bilan des réformes et politiques, notamment en ce qui concerne la réalisation des actions prioritaires de la matrice des mesures ;
- un chapitre 5 qui fait le point de l'évolution des indicateurs de suivi de la mise en œuvre de la SRP (comparaison cibles / réalisés) ;
- un chapitre 6 qui fait l'analyse de la mise et du suivi-évaluation di DSRP 2 à tous les niveaux du dispositif ;
- un chapitre 7 qui traite des perspectives s'ouvrant au DSRP 2 pour l'année 2009 ;
- un chapitre 8 consacré à la présentation des principales conclusions et recommandations pour le suivi-évaluation pour 2009.

Des annexes statistiques ou thématiques complètent le rapport, avec notamment la présentation détaillée de certains aspects particulièrement importants pour le DSRP 2 (SCA, Déclaration de paris, ACAB, CDMT,...). Ils font l'objet d'un document à part.

II.- ANALYSE DU CADRAGE MACROECONOMIQUE

I.1.- EVOLUTION DU SECTEUR REEL

La situation économique et financière du Sénégal est marquée en 2007 par la persistance de la hausse du prix du baril de pétrole, les contre-performances du sous secteur agricole pour la deuxième année consécutive, la reprise de l'activité des Industries Chimiques du Sénégal dont le processus de recapitalisation est en bonne voie et le maintien du dynamisme du secteur tertiaire. Ainsi, la **croissance réelle du PIB est estimée à 4,8% en 2007 du fait notamment du dynamisme du secteur tertiaire, et du redressement du secteur secondaire contre 2,3% en 2006.**

Le **secteur primaire**, enregistrerait une légère baisse de 0,3% en 2007 consécutive au repli de 9,4% observé en 2006. Cette légère baisse est essentiellement imputable à celle de l'activité dans le sous secteur de l'agriculture compensée par la bonne tenue du sous secteur de l'élevage et de la pêche (respectivement 10,2% et 8,2%).

Le **secteur secondaire**, quant à lui, connaîtrait un redressement après la léthargie observée en 2006 et consécutif au contexte de crise dans lequel il a évolué. Cette évolution favorable serait induite par la vigueur du sous secteur des Bâtiments et Travaux Publics, la bonne tenue des sous secteurs énergétique et des corps gras alimentaires mais aussi par la reprise de l'activité de production des ICS et de la SAR et ce, malgré la persistance de la flambée du prix du pétrole. Ainsi, la croissance du secteur est estimée, en 2007, à 4,3% suite au recul en 2006 de 0,6%.

Le **secteur tertiaire**, moins affecté par la hausse des prix des produits pétroliers, enregistrerait une croissance estimée à 6,8% contre 5,5% en 2006. Cette croissance serait tirée en grande partie par le dynamisme du sous secteur des télécommunications qui croîtrait de 14%, du **sous-secteur des transports** (6,4% contre une baisse de 1,4% en 2006) et notamment du dynamisme des activités immobilières.

En terme d'emplois du PIB, il ressort que la consommation finale devrait représenter environ 88,5% du PIB en 2007, soit un taux d'épargne intérieure brute de 11,5% contre 11,2% en 2006. Le taux d'épargne intérieure publique est estimé à 7,4%, tandis que celui du secteur privé se situerait à 4,1%.

le taux d'investissement ressortirait à environ 28,1% en 2007 ont connu une forte hausse avec la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'Amélioration de la Mobilité Urbaine et du programme d'infrastructures dans le cadre de l'Organisation de la Conférence Islamique (OCI).

L'inflation, mesurée par l'Indice harmonisé des Prix à la Consommation se situerait à 5,9% par rapport à 2006. Cette hausse résulterait essentiellement de la hausse des prix des produits alimentaires (7,2%) et de la flambée du prix du baril de pétrole dont l'effet serait plus ressenti avec la baisse des subventions de l'État, atténuée par la dépréciation du dollar face à l'euro. La hausse des prix des produits alimentaires résulterait de celle des cours mondiaux des produits de base notamment les céréales avec une hausse du prix mondial du riz de plus de 40%, les oléagineux avec une hausse des prix de l'huile de palme de plus de 60%, de l'huile d'arachide et de soja de plus de 30% et des produits laitiers de plus de 20%. Avec ces tensions inflationnistes, l'économie sénégalaise enregistrerait des pertes de compétitivité de l'ordre de 4,3% en raison essentiellement d'un différentiel d'inflation, défavorable par rapport aux principaux partenaires. En effet, l'inflation dans les pays de l'Union européenne et de l'UEMOA (à l'exception de la Guinée Bissau) est estimée en dessous de 3%.

I.2.- FINANCES PUBLIQUES ET DETTE

La gestion budgétaire en 2007 s'est traduite par un bon niveau de recouvrement des recettes et une progression prudente des dépenses, ainsi qu'une gestion prudente des ratios de la dette. Ainsi le solde budgétaire hors dons s'établirait à -3,5% du PIB en 2007 contre -5,8% en 2006, traduisant une amélioration de plus de 2 points de pourcentage.

Ainsi, les recettes budgétaires sont estimées en 2007 à 1 118,8 milliards contre 962,6 milliards en 2006. Elles enregistreraient ainsi une progression de 16,2% par rapport à l'année 2006, imputable essentiellement à l'évolution favorable du recouvrement des recettes fiscales.

Les dépenses totales et prêts nets s'élèveraient à 1455,7 milliards en 2007 contre 1331 milliards en 2006, soit un accroissement de 125 milliards en valeur absolue et de 9,4% en variation relative imputable essentiellement aux dépenses en capital. En effet; les dépenses en capital seraient en 2007 de 608,5 milliards contre 474,9 milliards l'année précédente, soit une progression de 28,1% en valeur relative reflétant le dynamisme aussi bien des dépenses en capital sur ressources internes que celles sur ressources externes.

COMMENTAIRES SUR LE SCENARIO

Le ratio dépenses en capital sur ressources internes rapportées aux recettes fiscales s'établirait à 36,8%, soit près du double du plancher communautaire fixé à 20%. Cette forte progression des dépenses d'investissement sur ressources internes s'expliquerait essentiellement par les dépenses PPTE et IADM orientées vers les secteurs sociaux et la recapitalisation de la SENELEC.

Les dépenses en capital financées sur ressources internes représenteraient 65% des dépenses en capital totales, traduisant la volonté du gouvernement à prendre en charge, par ses ressources propres, l'essentiel des dépenses d'investissement.

Pour ce qui est des dépenses d'investissement sur ressources extérieures, elles s'établiraient à 362,1 milliards en 2007 devant des attentes de 320,3 pour le scénario optimiste. Cette bonne tenue des dépenses en capital sur ressources extérieures serait à la faveur des investissements en infrastructure physique, notamment dans le cadre de la préparation du Sommet de l'Organisation de la Conférence Islamique en 2008.

	Financement complet du gap et plafonnement du déficit budgétaire à 5% du PIB	50% du gap	Maintien des tendances enregistrées ces dernières années	Réalisation de 2007
Dépenses en capital	653,9	586,7	519,5	557,1
Sur ressources internes	320,2	320,2	320,2	362,1
Sur ressources externes	199,3	199,3	199,3	195,0
Taux d'investissement	25,00%	24,30%	23,00%	28,1%
Taux de croissance des importations	6,50%	6,50%	0,50%	6,4%
Taux de croissance des exportations	5,30%	5,30%	3,90%	-2,2%
Taux de croissance du PIB	7,20%	6,00%	5,10%	4,8%
pour mémoire PIB nominal	5 317,80	246,2	5 196,10	5347,23
Solde Global de la balance des paiements	78,4	58,7	49,3	71,6
Compte Courant Hors Dns (CCHD)	-409,1	-415,9	-425,5	-647,1
CCHD/PIB (en pourcentage)	-7,7	-7,9	-8,2	-12,1

L'encours total de la dette publique est estimé en 2007 à 1270,2 milliards, soit 23,8% du Produit Intérieur Brut contre 22,1% du PIB en 2006, soit largement en dessous de la norme de 70% retenue par l'UEMOA. Il se répartirait en 968,5 milliards de dette extérieure, soit 18,1% du PIB et 301,7 milliards de dette intérieure, soit 5,6% du PIB. Par ailleurs, le service de la dette publique extérieure représenterait 75,8 milliards, soit 7,1% des recettes fiscales.

I.3.- BALANCE DES PAIEMENTS ET SITUATION MONETAIRE

La balance des paiements : elle afficherait en 2007, un solde global excédentaire estimé à 71,6 milliards contre 119,9 milliards en 2006. Cependant, le déficit du compte courant (dons compris) passerait de 9,4% du PIB en 2006 à 10,4% du PIB en 2007. Hors dons, le déficit du compte

courant est estimé à 12,1% du PIB en 2007 contre 10,4% en 2006. La situation estimée des institutions monétaires en 2007 serait marquée par une amélioration de 9,2% des avoirs extérieurs nets, une progression de 17,9% du crédit intérieur et une expansion de 12,6% de la masse monétaire.

La situation monétaire : le **crédit intérieur** enregistrerait une hausse de 200,7 milliards, en s'établissant à 1323,1 milliards en 2007 contre 1122,4 milliards en 2006. Cette situation résulterait à la fois de l'accroissement des crédits à l'économie et de la détérioration de la Position Nette du Gouvernement.

III.- ANALYSE DE LA PROGRAMMATION ET DE L'EXECUTION DES PROGRAMMES ET PROJETS²

III.1.- PROGRAMMATION DE L'ANNEE 2007

III.1.1.- AXE 1 : Accélération de la croissance et Création de richesses

Le rapprochement entre les niveaux d'engagements (ou prévisions) conclus dans le cadre du DSRP 2 pour l'année sous revue et de ceux des programmations (ou prévisions) correspondantes du BCI (Tableau n°...) appelle un certain nombre de commentaires.

Tableau n° ...

Intitulé des Secteurs ou Domaines	Engagements 2007 DSRP2		Programmations 2007 BCI	
	Etat	Bailleurs	Etat	Bailleurs
AGRICULTURE	27,451	23,979	33,301	21,984
ELEVAGE	2,997	4,508	4,473	2,881
PROMOTION DU SECTEUR NON AGRICOLE	0,060	1,275	0,100	1,275
RELANCE DE LA PECHE	2,400	3,500	4,969	0,920
PROMOTION DE L'ARTISANAT	0,140	0,000	1,223	0,000
DENSIFICATION TISSU INDUSTRIEL/ DEVELOPPEMENT PME/PMI	0,670	9,560	1,940	3,800
MINES	0,000	0,000	0,470	4,700
PROMOTION DU SECTEUR PRIVE	0,000	0,000		
EQUITE ET GENRE	0,028	0,000	0,000	0,000
PROMOTION DE L'EMPLOI	0,080	0,000	0,162	0,000
DIALOGUE SOCIAL	0,000	0,000		
SENEGALAIS DE L'EXTERIEUR	0,000	0,000	0,182	0,000
COMMERCE	0,100	0,300	0,350	0,000
TOURISME	0,085	0,000	0,115	0,000
NOUVELLES TECHNOLOGIES DE L'INFO. ET DE LA COMMUNIC.	0,000	0,000	0,085	0,000
DEVELOPPEMENT DES SPORTS	3,100	0,000	3,100	0,000
CULTURE	1,215	0,514	0,825	0,000
TRANSPORT ET MOBILITE	57,333	80,082	66,567	62,173
INFRASTRUCTURES DE SOUTIE	0,040	1,158		
ENERGIE	7,420	22,732	6,395	12,137
MICRO FINANCE	0,346	2,790	0,318	0,000
TOTAL GENERAL SECTEURS AXE 1	103,425	149,240	124,575	109,870

Globalement, les performances du BCI sont en deçà des attentes (un peu plus de 7 %) toutes sources de financement confondues ; cette situation est cependant totalement imputable aux bailleurs de fonds (ou Partenaires techniques et financiers du Gouvernement) dont la défaillance (- 35,5 %) n'a pu être que partiellement comblée par les ressources intérieures (+ de 20%). Cette situation d'ensemble doit cependant être différenciée selon les secteurs/domaines de l'axe 1.

L'Agriculture, l'Elevage, la Pêche et les Transports sont pris en compte par le BCI sur la base des prévisions DSRP avec un niveau de conformité suffisant qui autorise à considérer que l'alignement recherché est en grande partie réalisé. Il est de même des Sports, un secteur exclusivement financé sur ressources internes. En revanche, l'Energie, l'Industrie et la Microfinance, mais également la Culture enregistrent un non respect, par le BCI, des engagements DSRP, avec des retards relatifs allant de 40 à 51%.

Dans ce panorama, les Mines constituent un cas atypique, avec une programmation substantielle de la part du BCI alors même qu'ils ne faisaient l'objet d'aucune prévision dans le DSRP2. Enfin, plusieurs secteurs/domaines (Equité-Genre, Dialogue social, Sénégalais de l'Extérieur, NTIC,..) ayant été très faiblement ou non programmés par le DSRP ont pu bénéficier de programmations de financements par le BCI, même si celles-ci sont restées limitées en valeur absolue.

² Toutes les informations chiffrées figurant dans ce chapitre sont tirées du PTIP/BCI et/ou du DSRP2. Pour des informations plus détaillées, voir le document annexé au présent rapport.

III.1.2.- AXE 2 : Accès aux services sociaux de base

En la matière, les programmations BCI sont légèrement supérieures aux engagements DSRP avec une différence de 6% environ (Tableau n°..).

Tableau n° ...

Intitulé des Secteurs ou Domaines	Engagements 2007 DSRP2		Programmations 2007 BCI	
	Etat	Bailleurs	Etat	Bailleurs
EDUCATION - FORMATION	30,357	0,000		
SANTE ET NUTRITION	13,927	31,462	6,744	16,934
ACCES A L'EAU POTABLE	6,386	35,002	4,796	27,480
ACCES A L'ASSAINISSEMENT	6,490	14,960	9,814	3,330
GESTION DES RESSOURCES NATURELLES ET DE L'ENVIRONNEMENT	7,104	8,211	5,524	10,708
CADRE DE VIE - HABITAT	0,000	2,000	80,200	0,000
TOTAL GENERAL SECTEURS AXE 2	64,264	91,635	107,078	58,452

Ce pourcentage moyen pour les secteurs/domaines de l'axe 2 ne rend pas compte de la réalité de la situation, dans la mesure où la quasi-totalité de la performance est expliquée par le niveau de la programmation au profit de Cadre de vie-Habitat qui s'élève à plus de 80 milliards dans le BCI, contre 0 en engagements DSRP. Le très haut niveau de programmations ainsi constaté est lié en grande partie aux besoins de financements exprimés pour les grands travaux dont l'Etat était le bailleur unique (et sur ses ressources internes).

En comparaison, l'Education-Formation et la Santé-Nutrition, secteurs sociaux par excellence, ne font l'objet, respectivement, d'aucune programmation et d'une faible programmation de la part de l'Etat. Au contraire, ce dernier secteur bénéficie d'une certaine attention de la part des bailleurs, bien que la programmation faite dans le BCI soit encore à peine la moitié des prévisions DSRP.

Hors Cadre de vie-Habitat, le profil des engagements DSRP comparés aux programmations BCI devient très différent, avec des niveaux d'alignement du BCI sur le DSRP2 particulièrement faibles pour l'Etat (moins de 42%) et nettement moins mauvais pour les bailleurs (plus de 64%). L'Accès à l'eau potable et à l'assainissement reste dans la norme, avec un niveau global de conformité relativement élevé (70% environ) et un dépassement BCI/DSRP égal à environ 13%.

III.1.3.- AXE 3 : Protection sociale – Prévention et Gestion des risques et catastrophes

Cet alignement est réalisé à 89,5% toutes sources de financement confondues, avec près de 140% pour l'Etat (tableau n°..). Mais bien que ce taux s'élève à moins de 74% pour les bailleurs, ce sont eux qui assurent la grande majorité des programmations de financements BCI pour 2007 (soit plus de 63,4%).

Tableau n° ...

Intitulé des Secteurs ou Domaines	Engagements 2007 DSRP2		Programmations 2007 BCI	
	Etat	Bailleurs	Etat	Bailleurs
REFORME ET RENFORCEMENT DES SYSTEMES FORMELS DE SECURITE SOCIALE	0,000	0,000	Pas de projets	
EXTENSION DE LA PROTECTION SOCIALE	0,000	0,000	Pas de projets	
PREVENTION ET GESTION DES RISQUES MAJEURS ET CATASTROPHES	0,315	0,000	0,355	0,000
PERSONNES AGEES OU AINES	0,000	0,000	0,063	0,000
JEUNES	0,712	0,028	1,070	0,028
PERSONNES DEPLACEES ET REFUGIEES	0,099	3,500	0,200	2,500
POPULATION	0,290	1,100	0,290	0,905
TOTAL GENERAL SECTEURS AXE 3	1,416	4,628	1,978	3,433

Il convient de relever que l'intervention des bailleurs dans cet axe se concentre sur le domaine Personnes déplacées et réfugiées (avec un taux de réalisation supérieur à 71%) et sur le domaine Population.

La non dotation des domaines Réforme/Renforcement des systèmes formels de sécurité sociale et Extension de la protection sociale et la grande modicité de la dotation des domaines Personnes âgées ou aînés et Prévention/Gestion des risques majeurs et catastrophes méritent également attention, au regard des enjeux et défis actuels et à moyen terme. La nouveauté de cet axe dans le dispositif opérationnel du DSRP explique en partie cette situation.

III.1.4.- AXE 4 : Bonne gouvernance et Développement décentralisé et participatif

La programmation du BCI 2007 au titre de cet axe stratégique est globalement inférieure de 60% aux prévisions du DSRP 2, cette mauvaise performance étant exclusivement le fait des bailleurs qui ont réajusté leurs engagements de 66,7 d'un exercice de prévision de financements à l'autre (Tableau n°..).

Tableau n° ...

Intitulé des Secteurs ou Domaines	Engagements 2007 DSRP2		Programmations 2007 BCI	
	Etat	Bailleurs	Etat	Bailleurs
AMELIORATION DE LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC ET GOUVERNANCE ECONOMIQUE	0,020	0,270	0,070	0,300
GOUVERNANCE JUDICIAIRE	0,500	3,000	1,000	
GOUVERNANCE LOCALE ET DECENTRALISATION	10,573	15,984	11,491	5,100
DEVELOPPEMENT DES POLES SECONDAIRES	0,000	0,000	Pas de projets	
MISE EN ŒUVRE ET SUIVI DSRP	0,000	0,000	0,400	0,000
TOTAL GENERAL SECTEURS AXE 4	10,593	16,254	11,961	5,400

En revanche, l'Etat est resté constant entre le DSRP 2 et le BCI de l'année 2007, et a même augmenté ses dotations budgétaires à cet axe stratégique de près de 13%. Le principal bénéficiaire de cette sollicitude de l'Etat est le secteur Gouvernance locale-Décentralisation qui est, en même temps, le principal perdant (avec la Gouvernance judiciaire) des changements de prévisions de financements de la part des bailleurs.

III.2.- EXECUTION DES PROGRAMMES ET PROJETS ARTICULES AU PAP

III.2.1.- AXE 1 : Accélération de la croissance et Création de richesses

Le bilan comparé entre les programmations du BCI pour l'année 2007 et les réalisations correspondantes figurent au tableau n°... ci-après.

L'on constate que sur le plan des réalisations effectives, les écarts sont encore importants aussi bien pour l'Etat que pour les bailleurs dans leur ensemble, avec un taux global d'à peine 51% par rapport aux programmations. Ce résultat doit cependant être relativisé s'agissant de l'Etat qui, avec une performance d'ensemble supérieure à 65%, est presque deux fois plus efficace que les bailleurs sur ce critère.

Selon les secteurs/domaines et toutes sources de financement confondues, il apparaît qu'il n'existe aucun dépassement sur les programmations de l'année, même si l'Etat est très proche de respecter l'intégralité de ses engagements pour les Mines et les NTIC et si les bailleurs n'en sont pas loin pour l'Industrie.

L'Agriculture, l'Elevage et la Microfinance enregistrent des niveaux de réalisation plus que raisonnables au regard du contexte budgétaire de 2007, ces résultats étant essentiellement sinon exclusivement le fait de l'Etat. Ils sont à rapprocher de la place majoritaire des ressources internes pour le financement des secteurs/domaines sous revue, sauf en ce qui concerne l'Energie pour laquelle les ressources extérieures restent encore prépondérantes (près du double aussi bien en programmations qu'en réalisations).

Tableau n° ...

Intitulé des Secteurs ou Domaines	Programmations 2007 BCI		Réalisations Etat		Réalisations bailleurs	
	Etat	Bailleurs	Montants	Taux	Montants	Taux
AGRICULTURE	33,301	21,984	28,114	84,424	8,869	40,343
ELEVAGE	4,473	2,881	3,634	81,243	1,291	44,811
PROMOTION DU SECTEUR NON AGRICOLE	0,100	1,275	0,057	57,000	0,791	62,039
RELANCE DE LA PECHE	4,969	0,920	2,964	59,650	0,425	46,196
PROMOTION DE L'ARTISANAT	1,223	0,000	0,313	25,593	0,000	
DENSIFICATION DU TISSU INDUSTRIEL ET DEVELOPPEMENT PME/PMI	1,940	3,800	1,218	62,784	3,606	94,895
MINES	0,470	4,700	0,460	97,872	1,957	41,638
PROMOTION DU SECTEUR PRIVE						
EQUITE ET GENRE	0,000	0,000	0,000		0,000	
PROMOTION DE L'EMPLOI	0,162	0,000	0,013	8,025	0,000	
DIALOGUE SOCIAL						
SENEGALAIS DE L'EXTERIEUR	0,182	0,000	0,110	60,440	0,000	
COMMERCE	0,350	0,000	0,250	71,429	0,000	
TOURISME	0,115	0,000	0,031	26,957	0,000	
NOUVELLES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION	0,085	0,000	0,075	88,235	0,000	
DEVELOPPEMENT DES SPORTS	3,100	0,000	1,705	55,000	0,000	
CULTURE	0,825	0,000	0,288	34,909	0,000	
TRANSPORT ET MOBILITE	66,567	62,173	38,400	57,686	15,863	25,514
INFRASTRUCTURES DE SOUTIE						
ENERGIE	6,395	12,137	3,930	61,454	5,582	45,991
MICRO FINANCE	0,318	0,000	0,253	79,560	0,000	
TOTAL GENERAL SECTEURS AXE 1	124,575	109,870	81,815	65,675	38,384	34,936

L'Equité/Genre est encore le seul secteur/domaine à ne faire l'objet d'aucune réalisation (il n'était pas non plus programmé en 2007).

III.2.2.- AXE 2 : Accès aux services sociaux de base

Sous ce rapport, il y'a lieu de relever les faibles réalisations de l'Etat au regard des programmations, en particulier pour le Cadre de vie-Habitat qui avait été substantiellement doté en termes de programmation et, plus encore pour l'Education qui n'enregistre ni programmations ni réalisations pour l'année considérée.

Ces faibles performances sont caractéristiques de cet axe stratégique du DSRP qui, avec un taux moyen de 47,8%, toutes sources de financement confondues, ne tire pas tout le bénéfice attendu de l'intérêt objectif qu'il représente dans tout plan de financement de programmes et projets de lutte contre la pauvreté.

Tableau n° ...

Intitulé des Secteurs ou Domaines	Programmations 2007 BCI		Réalisations Etat		Réalisations bailleurs	
	Etat	Bailleurs	Montants	Taux	Montants	Taux
EDUCATION - FORMATION						
SANTE ET NUTRITION	6,744	16,934	5,801	86,017	12,776	75,446
ACCES A L'EAU POTABLE	4,796	27,480	4,049	84,425	19,557	71,168
ACCES A L'ASSAINISSEMENT	9,814	3,330	3,364	34,278	2,888	86,727
GESTION DES RESSOURCES NATURELLES ET DE L'ENVIRONNEMENT	5,524	10,708	3,186	57,674	4,646	43,388
CADRE DE VIE - HABITAT	80,200	0,000	22,875	28,522	0,000	
TOTAL GENERAL SECTEURS AXE 2	107,078	58,452	39,275	36,679	39,867	68,205

Le tableau ci-dessus montre également qu'à niveaux comparables en valeur absolue, les taux de réalisations enregistrés par l'Etat et par les bailleurs sont largement à l'avantage de ces derniers, notamment pour l'Accès à l'eau potable et à l'assainissement. L'importance accordée à ce secteur est démontrée par les taux de réalisation globalement satisfaisants de ses programmations.

III.2.3.- AXE 3 : Protection sociale – Prévention et Gestion des risques et catastrophes

Le tableau n°... montre que, pour les secteurs/domaines de ce axe stratégique ayant été financièrement programmés, les taux de réalisation.

Tableau n° ...

Intitulé des Secteurs ou Domaines	Programmations 2007 BCI		Réalisations Etat		Réalisations bailleurs	
	Etat	Bailleurs	Montants	Taux	Montants	Taux
REFORME ET RENFORCEMENT DES SYSTEMES FORMELS DE SECURITE SOCIALE	Pas de projets					
EXTENSION DE LA PROTECTION SOCIALE	Pas de projets					
PREVENTION ET GESTION DES RISQUES MAJEURS ET CATASTROPHES	0,355	0,000	0,229	64,507	0,000	
PERSONNES AGEES OU AINES	0,063	0,000	0,034	53,968	0,000	
JEUNES	1,070	0,028	1,055	98,598	0,000	0,000
PERSONNES DEPLACEES ET REFUGIEES	0,200	2,500	0,200	100,000	3,380	135,200
POPULATION	0,290	0,905	0,263	90,690	0,179	19,779
TOTAL GENERAL SECTEURS AXE 3	1,978	3,433	1,781	90,040	3,559	103,670

III.2.4.- AXE 4 : Bonne gouvernance et Développement décentralisé et participatif

Le tableau n°.. montre que cet axe a bénéficié, plus que ne le laissent présager les prévisions du BCI, d'un intérêt très marqué de la part des bailleurs qui ont presque quadrupler leurs réalisations en comparaison des ressources programmées. Le niveau ainsi atteint est même nettement supérieur à celui des prévisions DSRP pour l'année (+ 20%). C'est le secteur Gouvernance locale-Décentralisation qui bénéficie de ce niveau d'engagement financier effectif, avec la quasi-totalité des réalisations des bailleurs.

Tableau n° ...

Intitulé des Secteurs ou Domaines	Programmations 2007 BCI		Réalisations Etat		Réalisations bailleurs	
	Etat	Bailleurs	Montants	Taux	Montants	Taux
AMELIORATION DE LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC ET GOUVERNANCE ECONOMIQUE	0,070	0,300	0,070	100,000	0,228	76,000
GOUVERNANCE JUDICIAIRE	1,000		0,927	92,700		
GOUVERNANCE LOCALE ET DECENTRALISATION	11,491	5,100	10,961	95,388	19,178	376,039
DEVELOPPEMENT DES POLES SECONDAIRES	Pas de projets					
MISE EN ŒUVRE ET SUIVI DSRP	0,400	0,000	0,400	100,000	0,000	
TOTAL GENERAL SECTEURS AXE 4	11,961	5,400	11,431	95,569	19,406	359,370

L'Etat reste, malgré tout, un intervenant financier tout à fait crédible, en respectant pratiquement l'intégralité de ses prévisions, celles-ci concernant les secteurs/domaines dans lesquels les bailleurs sont peu ou pas intervenus. Il importe de signaler l'absence de tout financement programmé ou réalisé pour le domaine Développement des pôles secondaires, comparé au niveau élevé des financements effectivement mobilisés sur ressources internes comme sur ressources extérieures en faveur de la Gouvernance locale et de la décentralisation.

III.3.- CONTRAINTES PRINCIPALES

Les contraintes majeures souvent évoquées comme étant à l'origine des difficultés de mise en œuvre des programmes et projets d'investissements publics articulés au Plan d'Actions prioritaires du DSRP 2 sont les suivantes :

- L'insuffisance des ressources financières mises en place pour la prise en charge des actions prévues ;
- La lourdeur des procédures d'instruction et de gestion des financements de la part des bailleurs ;
- La non disponibilité ou l'insuffisance des ressources pour certains projets pourtant inscrits au PTIP/BCI ;
- La lourdeur des investissements et l'incertitude liée à la fluctuation des cours mondiaux des matériaux (cas du secteur Mines) ;
- L'insuffisance des moyens humains (en quantité et en qualité) consacrés à la gestion du cycle de projets (évaluation ex ante, exécution et suivi notamment) ;
- L'insuffisance des moyens logistiques consacrés à la gestion du cycle de projets (en particulier pour le contrôle d'exécution et pour le suivi) ;
- L'absence d'outils et instruments modernes de planification et de gestion (logiciels informatiques notamment) ;
- L'instabilité institutionnelle dans la plupart des secteurs, induisant souvent des restructurations et réorganisations de ministères ou de grandes directions administratives ;
- Les performances moyennes sinon faibles des systèmes d'information et de gestion dans la plupart des secteurs ou domaines ;
- L'insuffisante maîtrise du périmètre d'intervention par des acteurs majeurs dans certains secteurs pourtant stratégiques ;
- La centralisation excessive des décisions de planification et de gestion des programmes et projets d'investissements publics ;
- Le défaut de communication et de collaboration technique entre secteurs et à l'intérieur des secteurs ;
- L'imprécision des cadres juridiques d'intervention dans certains domaines (notamment dans ceux pour lesquels les interventions du secteur privé est attendu).

Les contraintes citées ci-dessus sont de nature différentes (institutionnelle, juridique, financière, procédurière, administrative, de ressources humaines, de programmation/gestion, ...). Elles ont pour particularité de s'appliquer, dans leur grande majorité sinon en totalité, à chacun des axes du DSRP 2, à divers degrés.

II.4.- PROGRAMMATION DE L'ANNEE 2009

III.4.1.- AXE 1 : Accélération de la croissance et Création de richesses

Le tableau n°. ci-après fait le point des programmations du PTIP 2008-2010 pour ces deux années.

Il montre qu'en l'état actuel des choses, la tendance de la montée en puissance de l'Etat dans le financement du BCI et, du même coup, du DSRP2 devrait se confirmer pour les années 2008 et 2009, si l'Etat confirme ses engagements à cet égard (avec environ 60% des programmations chaque année). On peut également constater que les secteurs/domaines exclusivement financés sur ressources internes le resteront (Emploi, Sénégalais de l'Extérieur, Commerce, Tourisme, NTIC, Culture...) et que le Dialogue social n'est toujours financièrement programmé ni par l'Etat, ni par les bailleurs.

Tableau n° ...

Intitulé des Secteurs ou Domaines	Perspectives			
	2008		2009	
	Etat	Bailleurs	Etat	Bailleurs
AGRICULTURE	63,963	27,746	32,812	35,127
ELEVAGE	4,627	2,080	3,991	1,464
PROMOTION DU SECTEUR NON AGRICOLE	0,075	1,542	0,100	1,756
RELANCE DE LA PECHE	5,241	2,280	6,580	2,440
PROMOTION DE L'ARTISANAT	0,510	0,000	0,250	0,000
DENSIFICATION DU TISSU INDUSTRIEL ET DEVELOPPEMENT PME/PMI	2,040	0,000	2,740	0,000
MINES	0,686	1,000	0,650	2,140
PROMOTION DU SECTEUR PRIVE				
EQUITE ET GENRE	0,178	0,100	0,181	0,100
PROMOTION DE L'EMPLOI	0,133	0,000	0,190	0,000
DIALOGUE SOCIAL				
SENEGALAIS DE L'EXTERIEUR	0,129	0,000	0,000	0,000
COMMERCE	0,350	0,000	0,250	0,000
TOURISME	0,080	0,000	0,050	0,000
NOUVELLES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION	0,140	0,000	0,140	0,000
DEVELOPPEMENT DES SPORTS	0,927	2,000	2,100	3,000
CULTURE	1,158	0,000	1,515	0,000
TRANSPORT ET MOBILITE	63,333	54,159	69,759	34,750
INFRASTRUCTURES DE SOUTIE				
ENERGIE	7,284	10,628	9,774	9,808
MICRO FINANCE	0,464	0,150	0,326	0,000
TOTAL GENERAL SECTEURS AXE 1	151,317	101,685	131,408	90,585

III.4.2.- AXE 2 : Accès aux services sociaux de base

Elles sont décrites dans le tableau n°.. ci-après. Il montre clairement l'intention de l'Etat et des bailleurs de s'approcher progressivement des niveaux d'engagements de 2007, nonobstant les faibles taux de réalisations enregistrés toutes sources confondues.

Tableau n° ...

Intitulé des Secteurs ou Domaines	Perspectives			
	2008		2009	
	Etat	Bailleurs	Etat	Bailleurs
EDUCATION - FORMATION	27,841	12,854	30,209	10,430
SANTE ET NUTRITION	9,512	15,068	11,387	22,096
ACCES A L'EAU POTABLE	4,993	7,320	4,009	12,377
ACCES A L'ASSAINISSEMENT	8,353	8,431	4,046	4,100
GESTION DES RESSOURCES NATURELLES ET DE L'ENVIRONNEMENT	3,935	12,808	3,656	14,872
CADRE DE VIE - HABITAT	28,100	0,000	27,400	0,000
TOTAL GENERAL SECTEURS AXE 2	82,734	56,481	80,707	63,875

Les niveaux de prévisions d'investissements resteront donc inférieurs à leur niveau global pour l'année sous revue, dont ils représenteront respectivement 84% et 87%. Comparés aux réalisations de 2007, les perspectives 2008 et 2009 leur sont supérieures respectivement de 75% et de 83%, ce qui devrait permettre, toutes choses égales par ailleurs, de relever les niveaux d'engagements concernant l'axe 2 et de lui accorder une place plus en conformité avec les objectifs du DSRP2, notamment dans sa dimension « pro-pauvres » qui constitue la première justification de la SRP.

III.4.3.- AXE 3 : Protection sociale – Prévention et Gestion des risques et catastrophes

Globalement, les prévisions d'investissements publics pour les deux prochaines années sont comparables à celles de 2007, en particulier pour 2009. Les bailleurs restent toujours absents des secteurs/domaines Prévention et Gestion des risques et catastrophes et Population dont le financement prévisionnel revient intégralement à l'Etat.

Tableau n° ...

Intitulé des Secteurs ou Domaines	Perspectives			
	2008		2009	
	Etat	Bailleurs	Etat	Bailleurs
REFORME ET RENFORCEMENT DES SYSTEMES FORMELS DE SECURITE SOCIALE				
EXTENSION DE LA PROTECTION SOCIALE				
PREVENTION ET GESTION DES RISQUES MAJEURS ET CATASTROPHES	0,365	0,000	0,365	0,000
PERSONNES AGEES OU AINES	0,043	0,000	0,120	0,000
JEUNES	1,492	0,800	1,496	1,000
PERSONNES DEPLACEES ET REFUGIEES	0,200	2,000	0,200	2,500
POPULATION	2 185,525	0,000	0,000	0,000
TOTAL GENERAL SECTEURS AXE 3	2 187,625	2,800	2,181	3,500

Les bailleurs resteront, malgré tout, les premiers acteurs financiers pour l'ensemble de cet axe, en raison principalement de l'importance prépondérante de leurs interventions dans les secteurs/domaines jeunes et surtout Personnes déplacées et réfugiées.

Les secteurs/domaines Réforme/Renforcement des systèmes formels de sécurité sociale et Extension de la Protection sociale ne devraient bénéficier d'aucun financement sur la base des programmations actuelles alors que les Personnes âgées ou Aînés ne sont prévues que pour des montants relativement faibles.

III.4.4.- AXE 4 : Bonne gouvernance et Développement décentralisé et participatif

Cet axe fera encore partie des priorités en matière de financement d'investissements publics, au vu des programmations pour les deux années considérées, aussi bien pour l'Etat que pour les bailleurs (Tableau n°..). En particulier, ces derniers seront globalement, en 2009, en quasi égalité avec l'Etat en termes de niveaux de ressources, avec cependant une orientation exclusive en faveur de la Gouvernance locale et de la Décentralisation.

L'Etat restera le financier unique des investissements programmés dans les autres secteurs / domaines financés.

Tableau n° ...

Intitulé des Secteurs ou Domaines	Perspectives			
	2008		2009	
	Etat	Bailleurs	Etat	Bailleurs
AMELIORATION DE LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC ET GOUVERNANCE ECONOMIQUE	0,300	0,300	0,000	0,000
GOUVERNANCE JUDICIAIRE	0,600			
GOUVERNANCE LOCALE ET DECENTRALISATION	12,669	4,456	14,310	14,210
DEVELOPPEMENT DES POLES SECONDAIRES				
MISE EN ŒUVRE ET SUIVI DSRP	0,700	0,000	0,000	0,000
TOTAL GENERAL SECTEURS AXE 4	13,669	4,756	14,310	14,210

II.5.- PROGRAMMATION ET EXECUTION DES PROGRAMMES ET PROJETS ARTICULES AU PAP AU NIVEAU DES REGIONS

Les régions ne sont pas, sauf cas exceptionnel, des secteurs ou domaines d'affectation spécifique des ressources publiques, qu'elles aient une source interne ou extérieure.

Pour cette raison, qui explique largement en elle-même l'insuffisante visibilité pour les populations pauvres de certaines performances déclarées, aucune analyse directe ne peut être faite en ce qui concerne la programmation et l'exécution des projets et programmes d'investissements publics pour ce niveau d'organisation territoriale.

Quelques observations s'imposent cependant dans ce domaine, au regard de l'importance de la dimension régionale qui est le lieu où se constate le plus, par définition, l'évolution de la pauvreté. Les principales sont les suivantes :

- L'inégale répartition dans les ressources allouées aux axes du DSRP 2 ; l'analyse de la répartition des investissements entre les axes montre que l'axe 1 du DSRP, à savoir la création de richesses est faible voire inexistante or ce sont les interventions comprises dans cet axe qui permettent aux populations de disposer de ressources financières, donc de revenus.
- La faiblesse du volume des financements consacrés spécifiquement aux actions de lutte contre la pauvreté. De façon générale, les actions publiques reflètent peu la priorité à la lutte contre la pauvreté dès lors que très peu d'investissements sont apparaissent spécifiques à cet impératif.
- La faible capacité de mobilisation des ressources financières propres et externes des acteurs locaux (CL, OCB ...) ; les collectivités locales et les organisations de la société civile du niveau local ont des moyens faibles et inappropriés pour agir positivement de manière déterminante sur la pauvreté.
- Les retards et l'inefficacité dans la mise en œuvre des projets et programmes ; en effet, les projets et programmes en exécution dans les régions souffrent de lenteurs dues à des facteurs multiples que sont : (i) les lourdeurs des procédures de décaissement des bailleurs de fonds, (ii) les faibles capacités managériales des unités d'exécution et (iii) les faibles capacités techniques et financières des prestataires de services locaux.
- Le manque de concertation, de cohésion entre les acteurs à tous les échelons pour une mise en œuvre efficiente des actions de développement ; les intervenants dans la mise en œuvre des projets sont multiples et concernent à la fois, l'administration, les partenaires financiers et techniques, les ONG et les populations, autant d'acteurs qui agissent souvent sans se concerter, voire sans synergie.
- L'inexistence de mécanisme de prise en charge des priorités de la Région légitimement identifiées dans les PRDI et autres documents de planification ; les documents de planification existent dans les régions mais les mécanismes de mise en œuvre de ces plans ne sont pas opérationnels.

IV.- BILAN DES REFORMES ET POLITIQUES³

IV.1.- AXE 1 : ACCELERATION DE LA CROISSANCE ET CREATION DE RICHESSES

IV.1.1.- la Stratégie de Croissance accélérée (SCA)⁴

L'année 2007 a marqué le démarrage effectif de la stratégie, à travers notamment la mise en œuvre des dispositions réglementaires et institutionnelles et la réalisation du plan d'actions prévu au niveau des grappes.

Au titre des dispositions réglementaires et institutionnelles les évolutions enregistrées portent sur: (i) l'adoption du plan d'actions par le Comité national de Pilotage, de la Loi d'Orientation par le Parlement ; (ii) Engagement des partenaires techniques et financiers, lors de la 6^{ème} réunion du Groupe consultatif à Paris, d'accompagner le Gouvernement dans la mise en œuvre de la SCA ; (iii) La mise en place des instances institutionnelles et opérationnelles (Conseil d'Orientation et de Suivi de la SCA est en place ; Secrétariat Permanent de la SCA en remplacement du Secrétariat Exécutif, comité technique avec un coordonnateur).

Dans le cadre du plan d'action, des avancées considérables ont été enregistrées. D'une part, plusieurs mesures prévues au titre de l'assainissement de l'environnement des affaires sont effectives : différentes réformes fiscales, adoption de texte réglementaire, amélioration de l'organisation juridique, amélioration de l'organisation administrative.

D'autre part, des réalisations concrètes sont notées au niveau des grappes sectorielles : « Agriculture – Agro-industrie », « TIC – Téléservices », « Textile-Habillement », « Tourisme, Industries culturelles et Artisanat d'art » et « Produits de la mer et aquaculture ».

Malgré ces évolutions, la mise en œuvre de la SCA s'est confrontée à certaines difficultés d'ordres institutionnel et opérationnel notamment. Les phases à venir porteront sur la mise en œuvre de mesures pour la correction de ces difficultés et pour la réalisation du plan d'action.

IV.1.2.- Analyse de l'état d'avancement des politiques sectorielles

Il est attendu des performances sectorielles, des incidences significatives sur l'amélioration des revenus nationaux tant dans la production d'une croissance forte que dans sa redistribution, notamment en faveur des populations les plus pauvres. Pour satisfaire à ces attentes, le gouvernement a opté dans le DSRP 2 pour une programmation budgétaire volontariste, en faveur de 229 programmes et projets relevant de 24 secteurs et sous secteurs d'activités économiques.

Sous secteur de l'agriculture : Les réalisations au titre de l'année 2007 ont couvert six (6) objectifs sur sept (7) : (i) Réduire la vulnérabilité des activités agricoles ; (ii) Favoriser le développement foncier et les investissements productifs ; (iii) Intensifier et moderniser la production agricole ; (iv) Augmenter et diversifier les revenus agricoles ; (v) Renforcer le rôle des organisations paysannes et (vi) Renforcer la sécurité alimentaire. Elles ont porté sur 16 mesures sur 32 inscrites au DSRP 2, dont 8 prioritaires sur 12.

Ces différentes réalisations ont été rendues possibles grâce à la mise en œuvre de programmes phares (PSAOP 2, PROMER 2, PDMA, PNASA, le Projet Africain de Lutte d'Urgence Contre le Criquet Pèlerin, PADERBA, Programme d'Appui à l'Autosuffisance Riz, etc.). Pour l'essentiel les réalisations ont touché à la fois les aménagements hydroagricoles, le conseil agricole et rural, la sécurité alimentaire, la protection des végétaux, la formation des producteurs, les infrastructures de soutien (notamment les pistes et marchés), etc. L'analyse des progrès enregistrés au regard des prévisions du DSRP 2 implique un arrêt sur les réalisations au titre de certaines actions dites prioritaires :

- i) Renforcement de la gestion des risques et calamités, et des ressources naturelles ;
- ii) Finaliser le processus de révision de la législation foncière et gestion du découpage administratif et des sols ;

³ Pour des informations plus détaillées, voir le document annexé au présent rapport ainsi que les rapports finals des groupes de travail thématiques.

⁴ Une note en annexe fait une présentation plus détaillée de la SCA.

- iii) Promotion et accroissement des cultures irriguées et maîtrise de l'eau ;
- iv) Renforcement et décentralisation du système de financement du secteur de l'agriculture ;
- v) Promotion et extension de l'accès aux équipements agricoles et facteurs de production ;
- vi) Promotion d'une bonne politique de transformation, de commercialisation et de distribution ;
- vii) Mise en œuvre du programme national d'appui à la sécurité alimentaire ;
- viii) Intensification et modernisation de l'agriculture de type familial.

Sous secteur de l'élevage : Les objectifs touchés par les actions sont les suivants : (i) Sécuriser l'élevage pastoral et agro-pastoral ; (ii) Accroître la productivité du sous-secteur en vue de garantir la sécurité alimentaire et améliorer les revenus ; (iii) Améliorer les conditions de mise en marché des produits animaux ; et (iv) Renforcer le cadre institutionnel pour une meilleure gestion du sous secteur. Quant aux mesures mises en œuvre, elles sont au nombre de 10 sur 25, dont 3 prioritaires sur 9 : Renforcement de la protection zoo-sanitaire et de la prophylaxie médicale, Développement de l'Insémination artificielle et Construction /réhabilitation d'abattoirs et aménagement de foirails et d'aires d'abattage.

Les performances enregistrées dans le cadre des projets et programmes sont faibles, du fait que, pour une large part, les réalisations de l'année 2007 se limitent à la mise en place de dispositifs et au processus de recrutement de différents opérateurs et prestataires de services. Les principales difficultés rencontrées dans le cadre de la mise en œuvre des activités de développement agrosylvopastoral sont identiques dans les deux sous secteurs sont de deux ordres : des contraintes structurelles et générales et des difficultés internes aux différents projets.

Relance de la pêche et développement de l'aquaculture : Du point de vue de l'état d'avancement des projets et programmes de Relance de la pêche et développement de l'aquaculture, les informations fournies par les services du ministère de l'économie Maritime permettent de noter la mise en œuvre de trois objectifs sur quatre et de 4 mesures sur 18 dont 2 prioritaires sur 9 : Promotion d'une bonne gestion décentralisée et participative des ressources halieutiques et Promotion de l'aquaculture dans les zones à fort potentiel aquacole.

Une analyse globale des données collectées permet de noter une insuffisance d'alignement des actions de pêche aux orientations de la stratégie de réduction de la pauvreté. Parfois, ce déficit d'alignement s'explique par le fait que des projets ont été inscrits différemment selon qu'il s'agit de la SCA ou du DSRP 2, alors que les deux stratégies s'inscrivent dans un cadre unitaire, la première étant l'instrument opérationnel de la seconde. Les principales contraintes portent sur la lenteur dans la mise en œuvre des actions de réforme et de révision du cadre juridique et institutionnel.

Promotion de l'artisanat : Les réalisations au titre de l'année 2007 se rapportent à six projets ou programmes : Projet de promotion des produits artisanaux ; Projet tissage artisanal ; Projet intégré déconstruction de villages artisanaux ; Projet d'appui à la qualification (PAQUA) ; Projet test d'alphabétisation ou fonctionnelle ; Projet de formation par alternance ; Programme d'appui et de renforcement des CM : Dotation véhicule aux CM et à UNCM.

Densification du tissu industriel et développement PME/PMI : L'année 2007 a été une année de consolidation et de renforcement des acquis par une démarche d'innovation et d'initiative hardie. Sous ce rapport, le secteur a été particulièrement dynamique, favorisant la mise en œuvre ont permis l'amorce voire la mise en œuvre effective d'actions soutenues, inscrites dans le sens des orientations du DSRP 2 et de la SCA. Celles-ci ont couvert l'ensemble des 7 mesures inscrites à la matrice du DSRP 2, particulièrement celles dites prioritaires.

On note ainsi le démarrage effectif du projet des pôles régionaux, à travers la mise en œuvre de plusieurs études préalables (Etude de faisabilité du pôle régional de Ziguinchor ; Audit technique des paramètres industriels et analyse des coûts de production des industries de transformation de l'arachide et des huiles alimentaires). Sur le plan institutionnel, on note, dans le cadre de la promotion des PME : (i) la substitution de la charte nationale par une loi d'orientation et l'amorce de l'élaboration d'une lettre de politique sectorielle et une étude est réalisée sur les contraintes des PME/PMI liées à l'environnement des affaires. D'autres programmes et projets importants ont fait l'objet de réalisations soutenues.

De manière générale, les difficultés sont liées à l'insuffisance dans la mobilisation des ressources allouées par le BCI, au manque de cohérence et d'articulation entre les différentes structures, particulièrement entre les Directions nationales d'un côté et les équipes des agences, projets et programmes de l'autre. Il s'y ajoute les difficultés internes aux projets et structures administratives, dont l'essentiel porte sur la faiblesse des moyens humains et matériels, mais également sur la lourdeur des procédures de levée et de mobilisation des ressources et la faiblesse de l'organisation et de la structuration des acteurs ciblés (notamment dans le cadre des entreprises postulant à la normalisation).

Mines : Le secteur a fait l'objet de réalisations considérables : (i) mise en œuvre d'études (Etude prospection Promotion Géologie minière, Etude d'impact environnemental pour le port minéralier MIFERSO, Etudes et réalisation phosphates de Matam et Etude de faisabilité du Transport des Phosphates de Matam) ; (ii) mise en œuvre de programme et projets (programme d'appui au secteur minier – PASMI et Projet de recherches de substances de carrières à Thiès et Louga). Par ailleurs, l'Etat a initié un Programme Social Minier (PSM) pour la mise en œuvre des Fonds sociaux dégagés dans le cadre des conventions minières (Etat-Compagnies minières) pour un montant global de 3,5 milliards de FCFA.

Commerce : Les réalisations dans le secteur du commerce portent sur la mise en œuvre des projets et programmes suivants : PRDCC, PACD et Guichet II du Cadre Intégré qui ont permis l'amélioration de la compétitivité, à travers la promotion et l'application des normes, et renforcement du dispositif de contrôle de la qualité des produits, le renforcement des capacités en négociations commerciales et la mise en place effective d'un dispositif d'appui aux exportateurs rationalisés et simplifié, grâce notamment à la création de l'ASEPEX.

Les principales difficultés limitant le développement du secteur du commerce sont diverses et complexes : la forte dépendance de l'extérieur et les conditions de production affectant négativement la compétitivité des produits locaux (pluviométrie aléatoire, la faible diversité de l'offre, les coûts de facteurs de production tels que l'énergie, l'importance du secteur informel, l'insuffisance des infrastructures du commerce, etc.).

Tourisme : Dans le cadre de la promotion du secteur Tourisme afin de sauvegarder et valoriser le potentiel touristique national et améliorer les retombées du tourisme au niveau local, plusieurs projets et programmes ont été prévus dans le Cadre de Dépenses sectoriel à Moyen Terme 2007- 2009. Toutefois, l'année 2007 n'a pas connu de réalisations concrètes du fait principalement de l'indisponibilité de ressources.

Technologies de l'Information et de la Communication – TIC : Les réalisations dans le secteur TIC s'inscrivent dans la perspective d'accélérer le développement des télé services en milieux urbain et rural. Ainsi, pour l'année 2007, on a noté : (i) la mise en œuvre des projets et programmes suivants (Projet « Passage à grande échelle des centres multimédia communautaires avec 24 CMC sont réalisés, Promotion de l'investissement privé et public permettant la démultiplication de l'accès au téléphone et à l'Internet, accès jeunes aux NTIC, projet Cyber Centre Multimédia Communautaire – CCMC) ; et (ii) l'élaboration de nouveaux programmes (programme national de développement du service universel, programmes de formations adaptées aux besoins des TIC). Les principales difficultés recensées dans le secteur des TIC concernent l'insuffisance des ressources et l'indisponibilité de sites pour la mise œuvre des différents projets.

Développement du Sport et des loisirs : Les avancées enregistrées portent sur la construction d'infrastructures pour différents stades et stadium dans différentes régions du pays, ayant eu des incidences positives sur le développement du sport professionnel (consolidation et la décentralisation de la lutte professionnelle, promotion des Courses Hippiques professionnelles, etc.) en outre, les études techniques et le Cahier des Charges pour le Foot Ball Non Amateur sont effectuées, et la mise en œuvre est prévue pour 2009.

Les difficultés rencontrées sont liées à l'insuffisance de financement et à la lourdeur des procédures de liquidation ainsi qu'au déficit d'organisation administrative et technique en ce qui concerne le football professionnel.

Culture : Les réalisations portent pour l'essentiel sur la mise en œuvre de projets et programmes majeurs pour le secteur : programme de Réhabilitation et d'équipement des Bibliothèques publiques régionales et des Centres de Lecture et d'Animation culturelle CLAC ; Programme de soutien à l'action Culturelle PSA ; Construction de Complexes culturels régionaux. Ces différents programmes et projets ont permis la mise en œuvre d'actions concrètes (mobilisation de matériel informatique pour les bibliothèques régionales publiques, réhabilitation de bibliothèques, Création de Pôles d'Appui technique et logistique à l'Action, etc.). Les perspectives s'inscrivent dans la continuité des programmes en cours tout en corrigeant les difficultés liées à la lourdeur des procédures dans la mobilisation des ressources et le déficit de la logistique.

Transport et mobilité : Les données collectées portant sur vingt et six (26) permettent de noter les avancées suivantes : construction de nombreux bretelles d'accès, routes, ponts et terrassements, assainissement et réhabilitation, etc...De manière générale, les contraintes du secteur des transports et de la mobilité, sont relatives à l'Insuffisance de financement des investissements routiers. Ce qui justifie la prochaine mise en place du Fonds d'Entretien Routier Autonome (FERA), avec les organes de délibération et d'administration.

Services énergétiques : L'essentiel des investissements du secteur de l'énergie sont opérés par SENELEC et la SAR dont les projets ne sont pas dans le PTIP. Il faut également noter que dans le cadre de la CEDEAO, le Comité Intersectoriel pour la Mise en Synergie entre l'Energie et les autres secteurs stratégiques pour la Réduction de la Pauvreté (CIMES/RP) du ministère de l'énergie, en partenariat avec le PNUD, a entamé en 2007 l'élaboration d'un programme national d'accès aux services énergétiques pour les secteurs de l'éducation, de la santé, de l'agriculture et de l'hydraulique. Les différents points d'avancement liés aux lignes d'actions retenue dans la matrice du DSRP 2 peuvent être traduits par les mise en œuvre de dix projets.

A l'analyse, on observe que la quasi-totalité des mesures dites prioritaires ont fait l'objet de réalisation concrètes, présageant ainsi, d'un niveau encourageant des avancées enregistrées dans le secteur. Le secteur demeure tout de même perturbé par des difficultés dont les principales sont relatives aux insuffisances notées dans l'amélioration et la sécurisation de l'accès durable des populations et notamment des femmes aux services énergétiques, dans le renforcement de l'électrification en zones rurales et périurbaines, dans la diversification des sources d'énergie et les technologies, dans l'amélioration de l'accès aux hydrocarbures, etc...

Secteur financier (Promotion de la micro finance) : Au titre de l'année 2007, des réalisations considérables ont été enregistrées. De manière générale, elles portent sur l'opérationnalisation de la LPS qui est rendue effective avec la mise en place d'une dizaine de projets/programmes d'appui à la microfinance dont les deux principaux sont le Programme d'Appui à la Lettre de Politique Sectorielle (PALPS) et le Programme d'Appui à la Microfinance. L'ancrage institutionnel de ces deux programmes, qui ont démarré en 2008, est la DMF qui en assure la coordination. Le niveau de mobilisation des fonds est également très satisfaisant. Il convient de noter les importantes réalisations dans le cadre du Fonds d'Impulsion à la Micro Finance (FIMF).

Les principales contraintes du secteur de la Micro finance sont essentiellement liées à la non mobilisation de la totalité des ressources inscrites au PTIP, à la non finalisation du financement FAIB, à la non extension du Programme FIMF / Postefinances à toutes les régions du Sénégal, à la non finalisation du partenariat avec l'ONFP.

IV.1.3.- Mesures d'accompagnement

Renforcement des capacités du secteur privé : Les principales réalisations assez imbriquées avec celles inscrites au titre de la SCA ont permis les avancées suivantes : (i) la création de la Direction de l'appui au Secteur Privé (DASP/MEF) ; (ii) Extension du BCE, guichet unique pour la création de société en 48 heures et la réduction des coûts de 19,5% à 12% avec instauration, autant que possible, d'un taux unique ou d'un droit unique par tranche de valeur de la propriété ; la DGID ; (iii) démarrage du fonctionnement 24 heures/ 24 heures de secteurs importants du port de Dakar ; (iv)début d'exécution des 60 recommandations du séminaire des 1er et 2 septembre 2007 sur les mesures douanières, notamment au niveau de la Douane et du port de Dakar.

Les prochaines étapes pour le BCE : (i) délivrance du NINEA dans toutes les régions en 48 heures et plateforme électronique de création d'entreprise ; (ii) Extension de la délivrance du NINEA en 48 heures dans les 11 régions où existe un service régional de l'ANSD (Agence Nationale de Statistique et de la Démographie) ; (iii) de toutes les procédures nécessaires à la création d'entreprise l'attribution du NINEA est la seule qui est la à être centralisée à Dakar; en outre le NINEA est demandé dans certains indicateurs autres que la création de société ; et (iv) Mettre en place une plateforme électronique permettant la création d'entreprise en ligne.

Promotion de l'équité et l'égalité de genre : Sous le rapport des initiatives mises en œuvre des réalisations conséquentes sont enregistrées et ont permis d'amorcer l'appropriation de la SNEEG, à travers la reproduction et la vulgarisation des documents de référence, mais également l'organisation de différentes activités. Par ailleurs, dans le cadre de l'appui à l'entrepreneuriat féminin, des actions intéressantes ont été mise en œuvre ayant favorisé le renforcement des capacités et compétences techniques et organisationnelles des femmes porteuses d'initiatives.

Les principales contraintes reposent tout d'abord sur la non mobilisation des ressources programmées par le DSRP 2. Mais plus fondamentalement, il se pose le problème du positionnement institutionnel et stratégique de la SNEEG. Dont les incidences réduit une prise en compte suffisante et un meilleur suivi des actions relevant de l'intégration de l'approche genre dans les différentes politiques, programmes et projets sectoriels. De même, l'insuffisance des ressources mobilisées peut être considérée comme en étant l'une des conséquences directes. Enfin, il convient de noter l'absence d'instances pour la mise en œuvre et le suivi de la stratégie.

Politique de l'emploi en appui a la création de richesses (promotion de l'emploi décent) : Sous le rapport des informations fournies, les avancées enregistrées en 2007 sont insignifiantes. La création et la mise en place d'une Agence Nationale de Promotion de l'emploi est toujours au stade des discussions en groupe de travail. Il en est de même pour la finalisation de la loi et l'élaboration d'une nouvelle Convention Etat/Employeurs. Le Projet de décret de création d'un Haut Conseil pour l'Emploi est toujours dans le circuit ; alors que le Projet de création d'un Répertoire Opérationnel des métiers et emplois n'a permis l'élaboration des Fiches emplois / Métiers que dans les secteurs de l'Hôtellerie / Tourisme / Restauration, la Création d'un Observatoire de l'Emploi et des Qualifications Professionnelles (ONEQP) est en cours d'installation et le projet CIEL en est à la phase de lancement. Par ailleurs, le financement de projets et de la convention Etat Employeurs n'a pas permis d'atteindre les résultats escomptés faute d'insuffisance de ressources du Fonds national d'actions pour l'emploi (FNAE).

Ce faible niveau de réalisation dans la promotion de l'emploi s'explique pour l'essentiel par le fait que sur les 16 projets et programmes inscrits au DSRP 2, seuls 2 disposaient d'un financement partiel de 375 millions dont la mise en œuvre a connue des difficultés liée à la lourdeur des procédures de mobilisation des ressources, insuffisance juridique (non signature de décret de création de l'ONEQP, etc.). Plus fondamentalement, la promotion de l'emploi souffre de problèmes institutionnels importants.

Promotion du dialogue social : Dans le cadre de ses allocations habituelles (non influencées par les ressources prévues mais non mobilisées du DSRP N2), le CNDS mis en œuvre des actions consistantes pour : (i) l'institutionnalisation et l'amélioration des mécanismes du dialogue social ; (ii) le renforcement des capacités des acteurs sociaux pour une meilleure prévention des conflits et une participation réelle au développement économique et (iii) l'amélioration de la connaissance, de la perceptivité et de la compréhension des mécanismes de dialogue social par la communication et la sensibilisation.

Gestion et promotion des Sénégalais de l'extérieur : D'importantes réalisations ont été enregistré en 2007 : (i) la mise en place de supports et outils structurels et opérationnels (lettre de politique sectorielle, site web /portail d'information ; bureaux d'appui aux sénégalais de l'extérieur – BASE ; stratégie d'implication des Sénégalais de l'extérieur dans les efforts de développement économique ; Fonds d'Appui à l'Investissement des Sénégalais de l'Extérieur – FAISE) ; (ii) la mise en œuvre d'action pour une meilleure visibilité des Sénégalais de l'extérieur et de leurs réalisations avec l'appui de l'OIM (projet test pour le Recensement des Sénégalais de l'extérieur ; assistance sociale et rapatriement en cas de détresse ; MIDA/Italie Sénégal, etc.).

Au titre de l'année 2007, le montant des transferts s'élève à 543 milliards de francs CFA) dans différents secteurs comme l'agriculture, l'élevage. Egalement, il est prévu la formulation de requêtes à adresser aux partenaires techniques et financiers, notamment l'union Européenne. Les perspectives cherchent ainsi à résoudre les difficultés relatives à un budget limité et aux ressources financières rares et faibles.

IV.2.- AXE 2 : ACCES AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE

IV.2.1.- Education et Formation

Les objectifs du DSRP dans ce sous-secteur sont les suivants :

- Éradiquer l'analphabétisme et promouvoir les langues nationales ;
- Promouvoir une éducation de qualité à tous les niveaux d'enseignement et de formation ;
- Développer l'enseignement préscolaire et promouvoir l'achèvement du cycle élémentaire et du cycle fondamental ;
- Eliminer les disparités entre groupes économiques (riches/pauvres) entre sexe, inter et intra régionales entre milieux (rural/urbain), à tous les niveaux d'enseignement ;
- Promouvoir l'éducation qualifiante des jeunes et des adolescents ;
- Promouvoir et orienter la formation professionnelle vers le marché du travail et de l'emploi.

Pour atteindre les objectifs cités ci-dessus, plusieurs actions prioritaires ont été conduites au cours de l'année sous revue, notamment :

- la construction, la réhabilitation et l'équipement de salles de classe, d'écoles, de cases des tout-petits et classes préscolaires séparés (garçons et filles) et fonctionnels (électricité et eau) ;
- la distribution sécurisée de manuels et fournitures scolaires adaptés et à temps ;
- l'accroissement des bourses et aides scolaires aux filles ;
- la promotion de l'accès et le maintien des personnes handicapées dans les systèmes d'éducation/formation ;
- la création et réhabilitation de centres de formation professionnelle et technique ;
- la promotion du savoir agir, de l'employabilité et de la créativité chez les jeunes ;
- la création et le renforcement des Ecoles Communautaires de Base (EBC) ;
- le renforcement de l'implication des opérateurs privés ou des ONG dans la mise en œuvre des programmes d'alphabétisation ;
- le recrutement d'enseignants de qualité et en nombre suffisant.

Elles ont permis la réalisation de performances non négligeables au cours de l'année 2007, en particulier :

- l'inscription massive des enfants pour l'élémentaire, grâce à la mise en œuvre d'actions de sensibilisation et à la distribution de manuels scolaires ;
- les très nettes améliorations notées dans l'évaluation standardisée ainsi que dans l'organisation du CFEE, BFEM BAC dans toutes les circonscriptions ;
- les résultats positifs qui ont été enregistrés dans l'élimination des disparités entre les deux sexes (avec un indice de parité égal à 1,07) ; ceci se confirme également par la construction active des Curriculum Education de Base (CEB) ;
- les consultations nationales concluantes organisées sur l'élaboration du plan d'action pour la promotion de l'accès et du maintien des personnes handicapées dans les systèmes d'éducation/formation, suite à l'étude d'opportunité réalisée à cet effet ;
- la promotion réussie de l'éducation qualifiante des jeunes et des adultes, avec des modules de formation en entrepreneuriat, en gestion, en restauration et en maçonnerie (taux de réalisation moyen de 40,55%) ;
- la codification de 18 langues sur les 30, dans le but de lutter contre l'analphabétisme et d'assurer la promotion des langues nationales.

IV.2.2.- Santé et Nutrition

Les objectifs du DSRP dans ce sous-secteur sont les suivants :

- Améliorer la qualité, l'accès et l'offre de services de santé dans les régions pauvres
- Promouvoir chez les populations des attitudes et des comportements de prévention des maladies
- Améliorer la prévention et la prise en charge du VIH/SIDA
- Améliorer la prévention et la lutte contre le paludisme
- Améliorer la santé maternelle et infanto juvénile
- Promouvoir le contrôle citoyen des services sociaux et sanitaires
- Améliorer la santé de la reproduction des jeunes et des femmes
- Améliorer la prise en charge des maladies non transmissibles et chroniques
- Améliorer la situation nutritionnelle des femmes et des enfants

Pour atteindre les objectifs cités ci-dessus, plusieurs actions prioritaires ont été conduites au cours de l'année sous revue dans l'ensemble des actions prioritaires du DSRP 2, avec notamment :

- la construction, la réhabilitation, l'équipement de structures de santé (cases, postes et centres de santé) et l'appui logistique à l'évacuation sanitaire des zones pauvres ;
- la mise en œuvre de politiques de recrutement, de formation, de gestion de personnel médical qualifié et de motivation du personnel en service dans les zones pauvres et enclavées ;
- l'amélioration de l'accessibilité des populations pauvres aux services de santé et aux médicaments ;
- l'information, la sensibilisation, l'éducation et le renforcement de capacités des familles et des communautés sur les attitudes et comportements préventifs ;
- le renforcement des actions de prévention des IST/VIH/SIDA ;
- le renforcement des actions de prévention du paludisme (promotion de l'utilisation des moustiquaires imprégnées, traitement préventif intermittent, etc.) et de prise en charge du traitement des malades ;
- la mise en œuvre des actions consignées dans la « feuille de route multisectorielle pour accélérer la réduction de la mortalité et de la morbidité maternelles et néonatales au Sénégal 2006 -2015 » ;
- le renforcement des programmes de formation et l'augmentation de la disponibilité et de l'accessibilité des services de santé maternelle et néonatale (SMN) de qualité ;
- le renforcement de la planification familiale et des soins obstétricaux néonataux d'urgence ;
- le développement des programmes IEC pour le contrôle citoyen ;
- la mise en œuvre de programmes de renforcement des capacités et d'IEC/CCC sur les risques liés à la SR et la promotion de la santé maternelle ;
- la mise en place de programmes de prise en charge des personnes souffrant de maladies chroniques (diabète, hypertension, drépanocytose, maladies rénales, etc.) ;
- l'extension de la couverture (50%) des activités de nutrition communautaire dans les zones rurales.

La bonne application des actions ci-dessus qui ont permis d'obtenir des résultats significatifs dans le sous-secteur. En particulier :

- La lutte contre le paludisme a permis la baisse de la mortalité palustre qui est passée de 29.72% en 2001 à 18.12% en 2007 (PNLP/RAC 2007).
- La lutte contre le Sida a permis de maintenir la prévalence à 0,7%.
- La santé maternelle et infanto-juvénile a enregistré une relative amélioration.
- Les services de nutrition à base communautaire (Suivi Promotion de la Croissance, Promotion de comportements clés...) couvrent 23% des enfants 0-5 ans en milieu rural (78% des enfants couverts par le PRN ont eu un gain de poids adéquat).
- La santé maternelle et infantile a bénéficié à 91% des mères d'enfants ciblés ont bénéficié d'activités éducatives.

De telles performances sont significatives dans une perspective de réduction de la pauvreté, en particulier dans les zones rurales et périurbaines.

IV.2.3.- Eau potable et Assainissement

Les objectifs du DSRP dans ce sous-secteur sont les suivants :

- Promouvoir une gestion durable des ouvrages (maintenance)
- Accroître le taux d'accès à l'eau potable en milieux urbain et rural
- Améliorer l'accès des ménages à des systèmes adéquats d'évacuation des excréta et des eaux usées et pluviales en milieu rural et urbain
- Améliorer l'accès à des systèmes adéquats de gestion des déchets solides
- Changer positivement les attitudes et comportements des populations
- Améliorer le cadre institutionnel et organisationnel

Pour atteindre les objectifs cités ci-dessus, plusieurs actions prioritaires ou non prioritaires ont été conduites au cours de l'année sous revue, notamment :

- l'adoption en Conseil des Ministres de la Loi sur le service public de l'eau potable et de l'assainissement ;
- l'évolution organisationnelle en cours de l'hydraulique et de l'assainissement rural ;
- l'extension et la généralisation en cours de mise en place de la réforme du système de gestion des forages ruraux ;
- l'élaboration et la mise en œuvre imminente d'un Code de l'Assainissement ;
- l'extension du système d'évacuation des eaux usées et pluviales ;
- la mise en œuvre des réformes de seconde génération visant la SONES, la SDE et l'ONAS.

Des progrès ont été enregistrés, mais insuffisamment au regard de l'ampleur des besoins exprimés par les populations pauvres. Il reste ainsi des efforts non négligeables à faire dans d'autres domaines tels que :

- le renforcement de la politique de branchements sociaux et généralisation de l'accès ;
- la construction et la réhabilitation de forages ainsi que la réalisation d'ouvrages de stockage et l'extension des réseaux ;
- la réalisation d'ouvrages collectifs et autonomes d'évacuation des excréta en milieu urbain et rural ;
- la mise en œuvre de programmes d'augmentation des connexions aux réseaux d'assainissement en milieu urbain et périurbain ;
- la promotion de systèmes de traitement des ordures ménagères ;
- le développement de programmes IEC en matière d'hygiène et assainissement.

Les revues régionales du PEPAM organisées dans la période du 1er au 06 mai 2008 ont permis de relever une **forte demande des populations pour l'accès par AEP** notamment par des branchements privés. A titre d'illustration, les représentants de la Communauté rurale de Diégoune ont précisé à la revue régionale de Ziguinchor que les populations ne souhaitent plus s'approvisionner auprès de bornes fontaines mais que la demande était exclusivement constituée de branchements particuliers. Dans cette perspective, des extensions de réseaux ont été déjà réalisées dans le cadre du sous programme BAD et des branchements sociaux seront construits dans les mois à venir conformément à la philosophie de l'initiative de la BAD d'approche par la demande.

Des demandes similaires ont été exprimées par les représentants des populations de Tambacouda, Matam et Diourbel qui sont des régions marquées par la forte proportion de puits et de forages équipés de pompes manuelles. A Tambacouda, on note que 39% de l'accès est constitué de puits modernes et de forages manuelles. Les régions de Matam et de Diourbel affichent aussi des taux d'accès par puits respectifs de 32% et 22%.

Ces données montrent que la qualité de l'accès est un élément important dans les analyses afin de prendre en compte la précarité et/ou la pénibilité du puisage de l'eau pour les populations concernées. **La principale conclusion à ce niveau réside ainsi dans la nécessité, à l'instar de ce qui a été fait en milieu urbain pour les branchements particuliers, de procéder à la définition d'objectifs d'accès par adduction d'eau en milieu rural.**

De manière générale, tous les indicateurs du secteur ont évolué favorablement au cours de l'année 2007. La production d'eau est passée de 129.218.000 m³ en 2006 à 135.380.000 m³ en 2007, soit une progression de 4,7 %. La qualité microbiologique de l'eau vendue est passée de 97,6% en 2006 à 98,8% en 2007 et se situe au dessus de l'objectif de 96%. 61 .773 ml de canalisations ont été réhabilités en 2007 contre 8.221 ml en 2006. Toutefois, ce résultat n'a eu pour effet que de maintenir le taux de rendement de réseau à son niveau de 2006 (80%).

IV.2.4.- Environnement

Les objectifs du DSRP dans ce sous-secteur sont les suivants :

- Promouvoir une gestion rationnelle des ressources naturelles et conserver la biodiversité
- Lutter contre la désertification et Sauvegarder la faune et la flore
- Lutter contre les pollutions, nuisances et risques
- Sauvegarder l'environnement marin et côtier
- Valoriser les ressources sauvages
- Promouvoir les modes de production et de consommation durables dans tous les secteurs de développement

Pour atteindre les objectifs cités ci-dessus, plusieurs actions prioritaires ont été conduites au cours de l'année sous revue, notamment :

- une meilleure gestion des ressources forestières non seulement en matière d'exploitation, mais également d'aménagement forestier, reconstitution, de conservation et de protection des ressources forestières, de la faune et de son habitat ;
- une gestion plus efficace des parcs et réserves (dénombrement, suivi des espèces caractéristiques de l'avifaune dans les parcs et réserves et renforcement de l'organisation des éco-gardes, ...) ;
- la réalisation de bassins de rétention ;
- la récupération des terres salées, en particulier dans les régions situées dans les basse et moyenne vallées du fleuve Sénégal, du Sine Saloum et de la Casamance;
- la lutte contre les pollutions et nuisances, avec le recensement des établissements classés à Dakar et dans les autres régions, le contrôle du respect des normes environnementales par les établissements classés et l'imposition des études d'impact environnemental pour les nouveaux établissements classés et les nouvelles activités socio-économiques ;
- la lutte contre l'insalubrité, avec un appui aux collectivités locales en matière de gestion des déchets et ordures ménagères, la mise en place de centres d'enfouissement technique dans les grandes villes, ... ;
- la protection côtière (consolidation de trait de côte, réalisation de murs de protection, enrochement, nettoyage, dépollution et réhabilitation de zones menacées par la mer) ;
- le financement d'activités génératrices de revenus, pour accompagner durablement la gestion rationnelle des ressources naturelles et atténuer les pressions exercées sur les écosystèmes fragiles ;
- le suivi de la mise en œuvre de la « Grande Muraille Verte » du Sénégal à Djibouti, par la création d'une ligne de défense avec des activités de reboisement, d'aménagement et de développement intégré ;
- l'amélioration des bases de connaissances des ressources naturelles, par la mise en place d'un système de suivi-évaluation participatif, l'élaboration du rapport sur l'état de l'environnement et sur le suivi écologique (zones à risques, feu de brousse, biomasse végétale, etc.), l'annuaire de l'environnement et les ressources naturelles

Toutes ces actions sont dans le droit fil des objectifs prioritaires du DSRP 2 et ont contribué, en 2007, à lutter contre la pauvreté des populations induite par la dégradation de l'environnement et une gestion inefficace des ressources naturelles.

IV.2.5.- Habitat et Cadre de vie

Les objectifs du DSRP dans ce sous-secteur sont les suivants :

- Assurer un meilleur accès aux parcelles viabilisées et appropriées
- Éradiquer les bidonvilles et les habitats précaires et dans les zones inondables
- Améliorer le cadre de vie en milieux urbain et rural

Pour atteindre les objectifs cités ci-dessus, plusieurs actions prioritaires ont été conduites au cours de l'année sous revue, notamment pour :

- la promotion de l'habitat social ;
- l'extension de la restructuration foncière ;
- la mise en œuvre de programme de restructuration des quartiers irréguliers et/ou concernés par les inondations ;
- l'élaboration et mise en œuvre des schémas régionaux d'aménagement et d'occupation du territoire ;
- l'extension de la restructuration foncière

Ainsi :

- des avancées notables ont été obtenues, les études étant terminées pour la majorité des villes retenues ;
- l'expérience de production de parcelles viabilisées à prix soutenables conduite à Dakar (Mbao) a été étendue dans les autres régions, dans le cadre du Programme de promotion des Zones d'Aménagement Concerté ;
- les localités de Kédougou, Niore, Kounghoul, Baba Garage, Bambey FAHU et Extension, ont bénéficié d'actions d'urbanisme opérationnel, dans le cadre du Programme de Viabilisation de lotissements d'extension des villages centres et des villes secondaires ;
- les travaux démarrés dans les quartiers de Pikine (St Louis) et de Khouma (Richard Toll) sont en phase d'achèvement et un programme d'urgence est en cours d'application pour les travaux prévus à Hann (Dakar) et à Tivaouane ;
- le programme de lutte contre les inondations se poursuit à travers le Plan JAXXAY ;
- le programme " Sénégal Villes sans bidonvilles" est instance de démarrage.

Les résultats obtenus sont cependant insuffisants, compte tenu de la très forte demande des populations, dans les villes notamment. Ils sont à la mesure de la relative faiblesse des ressources consacrées au financement du sous-secteur, au cours de l'année 2007, qu'elles qu'en soient la source (Etat ou bailleurs).

IV.2.6.- Bilan spécifique des réformes et politiques au niveau des régions

La mise en œuvre des DRSP1 et DSRP2 est intervenue dans le contexte de l'approfondissement de la décentralisation accompagnée par plusieurs politiques et réformes, tant sur le plan technique que financier. Parmi ces réformes, l'on peut citer les secteurs ci-après ainsi que les instruments qui sont à la base de leur mise en œuvre :

- Éducation et Formation : Le Plan Décennal de l'Education et de la Formation (PDEF), dont les orientations sont fixées dans la Lettre de politique sectorielle pour l'éducation, est mis en œuvre de manière décentralisée et les options actuelles mettent l'accent sur la qualité et sur les performances du système éducatif ; ce sous-secteur est cependant actuellement affecté par des perturbations qui durent depuis plusieurs années et limitent les effets de la réforme ; par ailleurs, les ressources liées au financement des compétences transférées sont faibles et ne permettent pas aux collectivités locales de gérer leurs compétences avec efficacité.
- Santé et Nutrition : Le Plan National de Développement Sanitaire (PNDS) bénéficie à la fois de financements sectoriels par l'appui budgétaire des bailleurs et par la contribution des populations ; ainsi, les structures hospitalières, les centres, postes et cases de santé sont gérés de manière décentralisée et participative ; ces structures souffrent cependant globalement de déficits chroniques de trésorerie, malgré les efforts de contributions des différents acteurs ; à titre d'exemple, certaines mesures sociales mises en place récemment, notamment le plan Sésame, affectent négativement la trésorerie des hôpitaux.
- Eau potable et Assainissement : Le Plan Eau Long Terme (PLT) est mis en œuvre à travers le PEPAM et par la gestion concertée des forages en milieu rural (projet REGEFOR) ; le PEPAM

a démarré des consultations régionales pour élaborer des plans aux niveaux décentralisés ; en milieu rural, la gestion des forages est de la responsabilité de comités de gestion autonomes.

IV.3.- AXE 3 : PROTECTION SOCIALE – PREVENTION ET GESTION DES RISQUES ET CATASTROPHES

La problématique essentielle de la Protection Sociale est de mettre en place des filets de sécurité ou des mesures d'assistance pour prémunir les populations contre les chocs qui peuvent intervenir qu'ils soient d'ordre exogènes (perturbations de l'environnement) ou qu'ils soient liés au cycle de vie ou à l'activité professionnelle. Les réponses apportées par l'Etat au niveau stratégique et opérationnelle dans le cadre du DSRP2 et de son axe Protection sociale ont-elles permis de modifier le profil de la pauvreté et de la couverture sociale des populations ? L'analyse de la mise en œuvre des actions permet de répondre à ces interrogations en examinant les différentes composantes de l'axe.

IV.3.1.- Réforme et Renforcement du Système formel de Sécurité sociale

L'objectif de cette composante est non seulement d'assurer la couverture des travailleurs salariés en vertu des engagements internationaux souscrits par l'Etat mais également d'étendre le champ des prestations à d'autres catégories de prestations pour circonscrire l'ensemble des chocs et risques qui peuvent toucher cette catégorie sociale et même d'autres catégories de travailleurs non salariés. Les risques couverts sont ceux affectant le travailleur dans son cycle de vie et de ses activités socioprofessionnelles.

L'analyse de la matrice des mesures montre que les actions mises en œuvres sont uniquement des études de faisabilité. Si au plan institutionnel un organisme de coordination a été mis en place, il faut reconnaître que l'objectif de réforme et de renforcement de la Sécurité sociale n'a pas connu d'évolution notable. Non seulement toute la gamme de prestations n'est pas couverte mais le système n'est pas uniforme et présente des disparités selon les secteurs (privé et public) dont l'harmonisation est une nécessité.

En outre les conclusions des études de faisabilité des mesures préconisées : protection des travailleurs atypiques, la lutte contre l'évasion sociale, les sénégalais de l'extérieur, la mise en place de nouveaux filets de protection notamment l'habitat et l'assurance chômage, ne sont pas toutes disponibles ou sont en cours d'élaboration. Même si des mesures ont été prises dans le sens d'un relèvement des pensions ; les aînés n'en demeurent pas moins soumis à la précarité. L'assurance maladie avec les IPM après plus de trente ans d'existence présente un bilan mitigé. Plus globalement, il ressort que l'ensemble des mécanismes en vigueur ou entreprises n'a pas permis d'assurer une réelle efficacité de la couverture des salariés pour répondre à l'impératif d'accroissement de la productivité du facteur travail.

IV.3.2.- Extension de la Protection sociale :

L'objectif de l'extension de la protection sociale vise à instaurer un système moderne s'appuyant sur des règles et des mécanismes formels basées sur la notion de prévoyance et de partage de risques mais qui intègre les valeurs d'entraide et de solidarités traditionnelles. Le système formel de Sécurité Sociale n'assure que la couverture sociale de moins de 20% de la population totale. L'objectif de cette vision est d'assurer un taux de couverture plus conséquent à moyen terme en optant pour l'extension de la protection à d'autres catégories socioprofessionnelles en mettant l'accent sur la mutualisation de la santé mais en assurant également la mise en place de mécanismes d'assistance aux populations affectées par les chocs. Malgré un dynamisme certain et des acquis dans le secteur de la mutualisation, aucune action prioritaire d'envergure n'a été mise en œuvre, même si les réponses préconisées à travers l'objectif demeurent pertinentes.

En ce qui concerne la mise en place de mécanismes d'assistance, il faut noter que le plan SESAME qui a permis une extension de la couverture maladie à une catégorie sociale très importante les Aînés qui représentent 5% de la population (600 000 personnes). A côté du plan SESAME il faut noter d'autres programmes d'assistance : la gratuité des accouchements et césariennes et la subvention aux soins coûteux qui contribuent à l'élargissement de la protection sans qu'on puisse déterminer les performances réalisées.

Globalement, pour l'objectif extension de la protection sociale, en dehors du plan Sésame, il n'est pas certain que l'objectif d'une meilleure couverture soit atteint. En outre la faiblesse congénitale de l'objectif circonscrit à la maladie ne permet pas d'assurer ou d'atteindre l'objectif recherché. Certes, la mise en place de systèmes de prévoyance sociale pour des catégories socioprofessionnelles de 'agriculture et du secteur informel peut permettre d'atteindre les objectifs, mais il faut reconnaître qu'on en est à une phase expérimentale qui ne permet pas de préjuger des résultats et des effets.

IV.3.- Gestion des Risques et Catastrophes :

L'objectif majeur est de développer une synergie d'actions de tous les secteurs d'activité pour aider à asseoir une culture de prévision et de prévention des risques et catastrophes et un cadre réglementaire rigoureux pour réduire le taux de vulnérabilité à un taux compatible avec une croissance maîtrisée, symptomatique d'un développement durable. Il s'agit également de mettre en place des filets de sécurité pour éviter le basculement de populations quand interviendront des chocs et risques liés aux aléas climatiques et environnementaux.

L'analyse de la mise en œuvre des actions prioritaires inscrites au DSRP permet de mettre en évidence la faiblesse de la mise en œuvre de cette composante. Les projets et les programmes sont à l'état de formulation ou d'études. Dans les différents objectifs prioritaires, seule la maîtrise des accidents industriels et des inondations a connu un début d'exécution. A cet effet, le processus de formulation du programme est en cours. La DPC participe à l'élaboration des textes qui régissent le domaine de la protection civile ; la conception générale des plans de secours dont le plan ORSEC ; l'identification et la mobilisation de moyens supplémentaires à engager en cas de catastrophe, pour un appui logistique aux équipes de secours. Il est vrai également que la mise en œuvre consiste à mettre en place un cadre législatif et réglementaire très rigoureux et une structure de coordination des différents acteurs intervenant dans la prévention et la gestion des risques.

En ce qui concerne les mises en place d'une plateforme nationale de réduction des risques et catastrophes, d'une autorité nationale chargée de la protection civile ; le décret est signé depuis le 04 Mars 2008, mais la plateforme nationale n'a pas encore connu le fonctionnement souhaité par les différentes parties prenantes. Le budget prévu dans le DSRP pour son opérationnalisation est de 130 millions n'a pas été mobilisé.

Dans cette composante, la couverture des risques agricoles qui est fondamentale dans la mise en place de filets de sécurité dans le secteur de l'agriculture qui regroupe 70% de la population, n'est même pas à l'état de formulation. Il en est de même du programme de mise en place du plan de communication et de mobilisation sociale qui est un préalable au renforcement de la capacité de réponses des différents acteurs (Etat, populations, collectivités locales etc.) aux chocs et risques. Fondamentalement l'intégration de la composante Gestion et prévention des risques n'a pas atteint les effets escomptés et n'a pas modifié le taux de précarité des populations face aux chocs et risques

IV.4.- La protection des Groupes vulnérables :

La faiblesse, voire l'absence de protection sociale a été identifiée comme un des facteurs de basculement des ménages dans la pauvreté par les acteurs sociaux lors du diagnostic du processus participatif du DSRP. Les risques de basculement liés aux facteurs de vulnérabilité qui sont à la fois environnementaux, naturels ou résultent de maladies handicapantes et accidents concernent toutes les catégories mais prennent une dimension particulière pour certaines catégories les plus vulnérables. L'objectif de la protection des GV est de mettre en place des filets de sécurité ou des mécanismes d'assistance pour améliorer leurs capacités de réponse face aux chocs et éviter leur basculement dans la pauvreté.

L'analyse de la mise en œuvre des actions pour la protection des GV, fait état de peu de réalisations au titre de la protection sociale dans le cadre du DSRP2. Pour 2007, les réalisations en faveur des groupes vulnérables sur ressources budgétaires (BCI) ont été maigres du simple

fait que les allocations planifiées ont été très faiblement mobilisées à cause des tensions de trésorerie qui peuvent continuer en 2008. Par ailleurs, la réduction de 50 pour cent des budgets de fonctionnement en 2007 a pu entamer les capacités opérationnelles des structures nationales chargées de la mise en œuvre des projets.

Les réalisations majeures concernant la lutte contre la vulnérabilité proviennent du financement des programmes, projets et initiatives appuyés par les partenaires bilatéraux, multilatéraux et des ONG. Pour un montant budgétisé d'environ 32,6 milliards pour les groupes vulnérables, 5,9 milliards FCFA étaient supposés provenir du gouvernement et 6,3 milliards des bailleurs. La contribution des partenaires a largement été mobilisée. Le gap s'élevait à 20,4 milliards, soit 62 pour cent du montant de financement de la sous composante groupes vulnérables. Un niveau de gap aussi élevé compromet la réalisation des actions prioritaires et donc l'atteinte des objectifs.

Les seules actions mises en œuvre concernant les Aînés avec le plan SESAME, les jeunes, les handicapés et les réfugiés. Avec l'appui de l'Etat pour un montant de 700 millions FCFA, le Plan Sésame est mis en œuvre et contribue à accroître l'accès aux soins de santé des personnes âgées. Toutes les autres mesures concernant les aînés tardent à être réalisées.

En ce qui concerne les personnes handicapées peu de réalisations ont été faites en 2007 à cause du financement limité. En 2007, un financement BCI de 100 millions a permis au programme RBC d'appareiller un millier des personnes handicapées. Il s'agit principalement d'appareillement de handicapés, de financement de 150 GIE pour des activités génératrices de revenus, des formations de responsables de GIE, des responsables de structures d'encadrement et d'organisations de personnes handicapées, des d'études.

S'agissant de l'amélioration des droits des femmes, l'observatoire tarde à voir le jour et être opérationnel. Les réalisations au profit des enfants en situation de vulnérabilité concerne les enfants mendiants, ceux victimes des pires formes de travail et ceux en conflit avec la loi. Avec l'appui des PTF et d'autres catégories de partenaires plusieurs réalisations ont été faites en leur faveur en 2007. Sur BCI, 358 millions ont été mobilisés en 2006.

Le FNPJ a aussi contribué à la résolution des problèmes d'insertion des jeunes dans les secteurs productifs en finançant en faveur des jeunes des projets de création d'entreprises ou d'activités génératrices de revenus, des actions de formation, des actions d'information et de communication pour un montant total de 272 483 920 FCFA en 2006 et 2007. Parmi les actions mises en œuvre : le renforcement de la surveillance maritime ainsi que des mesures d'accompagnement des migrants rapatriés, le plan REVA (retour vers l'agriculture), le renforcement du partenariat sur les conditions d'admission des travailleurs émigrés avec les pays demandeurs de l'Europe sont parmi les réalisations au bénéfice de ce groupe appuyées par les partenaires.

Beaucoup de réalisations revues contribuent effectivement à réduire la vulnérabilité. Toutefois, des nombreuses interventions programmées n'ont pu être mises en œuvre faute de ressources financières, de maîtrise des mécanismes par les services nationaux pour mobiliser des financements et de capacités techniques dans la planification et de capacités opérationnelles dans la mise en œuvre.

Au titre de la protection des GV, la faiblesse voire la modestie des réalisations face aux préoccupations de l'heure permet d'affirmer que l'objectif de réduction du taux de vulnérabilité n'est pas atteint dans une mesure suffisante :

- la mise en œuvre de la Protection a été très modeste voir très faible, eu égard aux nombreuses contraintes ;
- le caractère nouveau de l'axe 3 sur la protection sociale, qui n'a pas permis d'établir des critères de performance (indicateurs) pour l'évaluation des actions tant au plan la lutte contre la pauvreté qu'au plan de l'extension de couverture sociale ; l'année de 2007 est en fait celle du démarrage effectif de la mise en œuvre du DSRP2. Les procédures de mobilisation de gaps de financement ne sont pas encore maîtrisées. Les responsabilités ne semblent pas être établies et connues ;
- le caractère transversal de l'axe, qui fait que des actions mettant en place des mécanismes de lutte contre la vulnérabilité ne sont pas prises en compte, notamment ;

- la faiblesse, voire les difficultés constatées dans la mobilisation des ressources financières ; l'année 2007 a également été celle des élections présidentielle et législative. Celles-ci ont pu contribuer à la faible mise en œuvre ; la réduction de 50% des montants des crédits BCI reste certainement une des raisons majeures de ces faibles réalisations ;
- le ciblage des bénéficiaires des mécanismes d'assistance ou des filets de sécurité à mettre en place ;
- la non prise en compte dans la mise en œuvre des actions de la décentralisation et de la délocalisation au niveau régional alors l'un des principes directeurs de la mise en œuvre de la stratégie de la protection sociale reste la proximité.

Au total, les réponses ont-elles modifié le profil de la pauvreté et assuré une couverture sociale plus élargie, au titre de la protection sociale la réponse n'est certainement pas positive. En effet, le contexte de généralisation de la hausse des denrées de première nécessité (surtout des céréales) ainsi que le renchérissement du prix du pétrole ne permettent pas une modification tendancielle favorable de la pauvreté.

IV.4.- AXE 4 : BONNE GOUVERNANCE ET DEVELOPPEMENT DECENTRALISE ET PARTICIPATIF

L'objectif de la bonne gouvernance d'une manière générale est de mettre en place un cadre de référence global qui favorise les investissements privés et publics, source de créations de richesses et de lutte contre la pauvreté. A cet égard l'axe 4 du DSRP est un maillon essentiel de la lutte contre la pauvreté. La stratégie du Gouvernement, déclinée dans le Programme national de bonne Gouvernance (PNBG) et le plan d'actions CFAA-CPAR, vise à conforter l'État de droit dans une société démocratique, l'efficacité et la transparence dans la gestion économique et sociale.

La mise en œuvre des actions prioritaires de cet axe a-t-il permis d'atteindre les objectifs visés, nous allons essayer de répondre à cette interrogation en examinant dans une approche sectorielle les différents programmes devant concourir à sa réalisation.

IV.4.1.- La Bonne gouvernance économique

Concernant la gouvernance économique, les stratégies portent sur l'amélioration de la gestion des finances publiques et les procédures de passation des marchés publics ainsi que la qualité des services rendus aux usagers citoyens et aux usagers entreprises. Les actions menées dans cette perspective ont été :

- la mise en place d'un nouveau cadre juridique et institutionnel du système de passation des marchés publics avec l'opérationnalisation de l'ARMP et de la DCMP. A cet effet les réformes budgétaires et financières (CFAA et CPAR) se sont poursuivies à la suite de l'évaluation externe conduite en juin 2006. L'apport attendu des PTF en 2007 en appui au financement de certaines réformes n'a pas été mis en place.

- La poursuite des réformes budgétaires et financières avec l'extension des CDSMT à huit autres ministères. Le processus CDSMT a engrangé au plan technique quelques acquis, cependant, force est de reconnaître que le processus d'implantation du CDSMT souffre d'un certain nombre de limites.
- On peut aussi sur ce volet rappeler la modernisation des systèmes de recouvrement des recettes tant au niveau des douanes que des impôts ainsi que la mise en exploitation du SIGFIP en vue d'améliorer le contrôle de l'exécution des dépenses publique ; en 2007, les recouvrements de recettes internes ont atteint 1100 milliards de FCFA pour un objectif de 1082.5 MD FCF ; les performances réalisées entre 2004 et 2007 ayant largement dépassé le niveau fixé par l'indicateur PEFA sur ce sujet, le Gouvernement a été obligé de mettre fortement à contribution le budget de l'Etat pour faire avancer la mise en œuvre de réformes majeures comme la modernisation des systèmes de recouvrement des recettes au niveau de ces deux administrations

L'amélioration de la fonction de contrôle a aussi bénéficié d'actions allant dans le sens du renforcement de capacités des membres de la Commission des finances de l'Assemblée et de la Cour des comptes. Deux ateliers de formation sur le contrôle parlementaire, avec l'appui du centre parlementaire du Canada, au profit de la Commission des Finances de l'Assemblée nationale ont été organisés à cet effet. Il faut noter aussi le renforcement des capacités de contrôle citoyen. Ce volet relatif à la *mise en place d'un dispositif participatif de contrôle citoyen* a eu à bénéficier d'un financement de 320 millions FCFA dans le cadre du PTIP à travers le PRECAREF. Les prévisions du PAP s'élevaient à 290 millions FCFA. On peut en conclure qu'un effort important a été fait pour mettre en place un tel dispositif.

Au total même si des efforts importants ont été faits dans la bonne gouvernance économique ils s'avèrent insuffisants compte tenu des contraintes y relatives. Si un pas important est fait avec l'application de la législation sur les marchés publics, il n'en reste pas moins que des entorses sont encore constatées dans l'application de celle-ci.

IV.4.2.- La Bonne Gouvernance judiciaire

Concernant la gouvernance judiciaire, les objectifs/stratégies portent sur l'approfondissement de la réforme de la justice et du climat des affaires ainsi que la lutte contre la corruption et le renforcement des capacités d'analyse du pouvoir judiciaire. Au titre des réalisations on peut citer la mise en réseau des juridictions commerciales (effective), civile et pénale (en perspective), l'automatisation des actes de délivrance des registres de commerce et du crédit immobilier avec un site pilote installé à Pikine. Les efforts pour ce volet se sont traduits par l'augmentation des moyens alloués au Ministère de la justice.

On peut signaler que, dans le cadre du PNBG, il est prévu un montant de 3 milliards 480 millions au titre de l'approfondissement de la réforme judiciaire et de l'amélioration du climat des affaires. Dans le PAP, le montant prévu était de 3 milliards 500 millions. L'exécution est donc quasiment conforme aux prévisions. En 2007, grâce à l'appui de la Coopération française dans le cadre du PASEJ, trois nouvelles maisons de Justice ont été implantées aux Parcelles Assainies, à Mbour et à Ziguinchor

Il faut aussi rappeler que le budget alloué au Ministère de la Justice a connu une augmentation constante et qui est passé en 2007 à 24.639.314.000 FCFA. A signaler également les fonds destinés à l'assistance judiciaire pour les affaires pénales et civiles, dotés d'un budget de 200 millions FCFA. En 2007, le taux d'absorption du montant de l'aide juridictionnelle est de 50% seulement

En termes de lutte contre la corruption et de renforcement de la capacité d'analyse du pouvoir judiciaire, la mise en œuvre de programmes de formation spécialisée pour les magistrats et les auxiliaires de justice est envisagée dans le Plan d'Actions du Ministère de la Justice. Des actions en vue de renforcer la commission de lutte contre la corruption ont été entreprises dans le cadre du Programme triennal d'investissement. En perspective, il est prévu l'adoption d'une loi portant création, organisation et fonctionnement de la commission.

Un appui de 100 millions a été exécuté dans le cadre du PTIP pour l'année 2007. Les prévisions du PAP, pour ce renforcement de la Commission, s'élevaient à 200 millions FCFA. Dans le même cadre, une évaluation de la corruption au Sénégal a été réalisée dans le cadre d'un partenariat PNBG/USAID. Elle a permis d'élaborer un document d'orientation stratégique de lutte contre la corruption.

IV.4.3.- Le Développement local et la Décentralisation

Relativement au développement local et à la décentralisation, les politiques visent l'amélioration du cadre institutionnel et réglementaire, l'harmonisation des appuis techniques et des outils de planification, le renforcement des capacités des collectivités locales, l'accroissement des ressources et la poursuite des réformes budgétaires et financières des collectivités locales. En termes de réalisations, on peut citer la tenue des assises sur la décentralisation, en Novembre 2007. Ces assises sont très importantes dans la mesure où elles ont pu être une bonne plateforme d'appréciation de toutes les avancées en matière de décentralisation et ont abouti à des recommandations pertinentes sur les jalons futurs.

La phase test de décentralisation du BCI dans cinq régions et le respect des montants alloués au titre du Fond de dotation pour la décentralisation (FDD) et du Fond d'Equipement des Collectivités locales (FECL). On peut noter que la plupart des interventions des projets/programmes de décentralisation s'inscrivent dans le renforcement des capacités de collectivités : PNDL, PRECOL, PRODEL, PADEL/PNDL, etc. Cet exercice a souvent porté sur la gestion financière, la passation de marchés, la planification et la fiscalité locale notamment. Il faut souligner également la concentration des efforts (Etat et partenaires) sur deux programmes phares : le PNDL et le PRECOL qui fédèrent la plupart des autres initiatives de sorte à en augmenter la cohérence et la portée

IV.4.4.- Le Développement des pôles secondaires

Le développement des pôles/villes secondaires repose sur la mise en œuvre de plan de création de pôles de développement, l'amélioration des réseaux de voirie d'adduction d'eau et d'assainissement et le renforcement des infrastructures de base dans les villes secondaires pour l'amélioration de la qualité de la disponibilité et de l'accessibilité des services. Les actions prévues pour ce volet souffrent de l'absence d'engagements financiers aussi bien de la part de l'Etat que des bailleurs. Toutefois des initiatives allant dans le sens de la réalisation des actions ont été entamées en 2007 notamment l'élaboration du Programme National d'Aménagement pour la Solidarité et la Compétitivité Territoriale (PNASCOT).

Ce programme d'un coût estimé à 5,8 prévoit une série de réflexions, études, concertations, etc. devant permettre de replacer l'Aménagement au cœur de la politique de développement national et locale. Une partie de la réflexion a pris la forme d'une proposition de trente quatre pôles secondaires répartis sur l'ensemble du territoire

IV.4.5.- Analyse des contraintes

La mise en œuvre efficace du volet « Gouvernance économique » est entravée par un certain nombre de contraintes parmi lesquelles on relève :

- la transparence relative à la passation et à l'exécution des marchés publics, en dépit des améliorations notées avec l'intégration dans le système de gouvernance du secteur public du système de passation des marchés publics, dans le domaine de la préparation des budgets ;
- la faiblesse des capacités techniques et des moyens humains de la plupart des acteurs en matière de formulation de et de mise en œuvre programmations sectoriels et de programmes pluriannuels de dépenses publiques qui freine l'accélération du processus de mise en œuvre du système de gestion axé sur les résultats ;
- le non respect des délais réglementaires en matière de production et d'examen des comptes de l'Etat, des collectivités locales et des établissements publics répertoriés ; à la date du 31 décembre 2007, seules les lois de règlement de 1997 à 1999 ont été transmises à l'Assemblée nationale ;
- la faible mobilisation des ressources, instabilité institutionnelle se traduisant par des modifications de la structure gouvernementale, absence de synergie entre les programmes ou les acteurs de la réforme, ce qui implique une déperdition des efforts.

Le fonctionnement optimal de la Justice sénégalaise est entravé par plusieurs facteurs dont les plus importants sont :

- la faiblesse des moyens (même si des efforts ont été accomplis)
- la difficulté d'accéder aux juridictions en raison du coût de l'action judiciaire
- la complexité de l'appareil judiciaire
- l'accessibilité à la Justice
- la faiblesse des moyens alloués à l'Administration pénitentiaire, notamment comme gestionnaire des prisons.

Des acquis et réalisations ont été enregistrés ces dernières années, dans les différents domaines de la gouvernance.

S'agissant de la situation en matière de gouvernance économique, des progrès significatifs ont été réalisés, parmi lesquels on peut citer :

- une meilleure gestion des finances publiques à travers la mise en œuvre des réformes CFAA- CPAR ;
- la réforme du cadre institutionnel des marchés publics ;
- l'amélioration de l'environnement des affaires à travers la mise sur pied d'organismes comme le Conseil Présidentiel sur l'Investissement (CPI), l'Agence pour la Promotion des Investissements et des grands travaux (APIX) ;
- la promotion de la transparence et la lutte contre la corruption à travers la création de la Commission Nationale de Lutte contre la Non transparence, la corruption et la concussion (loi n° 2003-35 du 24 novembre 2003).

En matière de gouvernance judiciaire, des réalisations ont été enregistrées dans le domaine :

- de la couverture judiciaire du territoire national ;
- du renforcement des effectifs du personnel judiciaire ;
- de l'amélioration du cadre budgétaire du secteur de la Justice à travers l'expérience pilote de déconcentration de l'exécution du budget dans un Cadre de dépenses sectoriel à moyen terme (CDSMT).

Dans le domaine du développement décentralisé et participatif, des efforts ont été faits ces dernières années pour promouvoir la décentralisation et mieux impliquer les collectivités locales dans le développement économique et social à la base. Cet effort se manifeste notamment par :

- l'accroissement des transferts financiers aux collectivités locales (Fonds de dotation pour la décentralisation, Fonds d'équipement des collectivités locales) ;
- la multiplication des projets et programmes destinés exclusivement aux collectivités locales ;
- la poursuite des réformes sur la décentralisation.

Au total il est certain que la mise en œuvre de l'axe 4 n'a pas fondamentalement modifié le profil d la pauvreté, mais il faut continuer les efforts accomplis.

V.- ANALYSE DES INDICATEURS⁵

Pour assurer le suivi de la mise en œuvre de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté (SRP), le Sénégal a retenu, en accord avec ses partenaires (PTF, Société Civile), une liste d'indicateurs qui est régulièrement passée en revue pour évaluer les résultats annuels en matière de mise en œuvre de la SRP.

INCIDENCE DE LA PAUVRETE

L'un des piliers majeurs du DSRP au Sénégal est basé sur l'axe création de richesses pour lutter contre la pauvreté⁶ en milieux urbain et rural. Il cherche entre autres à favoriser : (i) une croissance économique forte, suffisante pour avoir un impact quantitatif substantiel sur la prévalence nationale et régionale de la pauvreté; (ii) une croissance qui repose sur des secteurs qui ont un impact important et durable sur l'amélioration des revenus en milieux rural et urbain et (iii) une croissance génératrice d'emplois, portée par l'investissement et les exportations.

L'évaluation du premier DSRP a permis de noter une baisse significative de la pauvreté sur la période 2003-2005, consécutive à une croissance économique d'environ 6% en moyenne. Ainsi, la proportion d'individus vivant en dessous du seuil de pauvreté a connu une baisse, passant de 57,1% en 2001 à 50,6% en 2005⁷. En ce qui concerne les ménages, la proportion vivant en dessous du seuil de pauvreté a également accusé une baisse significative, en passant de 48,5 % en 2002 à 42,6% en 2005. En 2001, l'incidence de pauvreté en milieu rural était de 57,5% et a

⁵ Pour des informations plus détaillées, voir le document annexé au présent rapport.

⁶ La Stratégie de réduction de la pauvreté du Sénégal porte sur la lutte contre la pauvreté de manière générale.

⁷ D'après les résultats obtenus de l'Enquête Sénégalaise Auprès des Ménages (ESAM-II 2001) et l'Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal (ESPS 2005).

baissé jusqu'à 55,6% en 2005. L'incidence de la pauvreté a plus baissé en milieu urbain qu'en milieu rural.

Tableau1: Indices FGT de la pauvreté au Sénégal

	Ménages				Individus			
	Niveau nationale	Dakar	Autres zones urbaines	Milieu rural	Niveau nationale	Dakar	Autres zones urbaines	Milieu rural
2001-02								
Incidence de la pauvreté (%)	48,5	33,3	43,3	57,5	57,1	42,0	50,1	65,2
Profondeur de la pauvreté (%)	14,8	9,5	13,4	17,8	18,3	12,0	16,1	21,4
Gravité de la Pauvreté (%)	6,2	3,7	5,7	7,5	7,9	4,7	6,9	9,4
Coefficient de Gini	37,4	41,9	38,3	29,9	34,2	37,3	35,2	30,1
2005-06								
Incidence de la pauvreté (%)	42,6	25,3	30,8	55,6	50,6	32,4	38,6	61,7
Profondeur de la pauvreté (%)	13,4	6,3	8,5	18,8	16,1	8,2	10,7	21,4
Gravité de la Pauvreté (%)	6,0	2,3	3,5	8,9	7,3	3,0	4,4	10,2
Coefficient de Gini	35,1	35,3	32,1	31,4	32,0	31,9	28,9	30,2
Contribution	100	16,6	13,3	70,1	100	15,4	13,4	71,2

Source : ANSD, ESAM-II 2001 et ESPS 2005

L'évolution de la situation économique entre 2006 et 2007 ne présage pas d'une réduction nette de l'incidence de la pauvreté. En 2007, la croissance réelle par tête serait autour de 2% contre moins de 1% en 2006. Ainsi, sous l'hypothèse que les inégalités sont restées constantes sur la période, les indicateurs de pauvreté seraient projetés à 33,0% , 60,4%, et 47,3% respectivement en milieu urbain, milieu rural et l'ensemble du pays en 2007. Ces estimations révèlent des contre-performances par rapport aux attentes du DSRP, qui s'explique par les difficultés connues avec les crises des industries, l'énergie, le prix du baril de pétrole et l'agriculture de manière plus spécifique pour le monde rural.

Sur le plan des inégalités, la situation semble se détériorée en 2006 et 2007 entre le milieu rural et le milieu urbain où l'évolution de la situation économique est encore plus différenciée. Le coefficient de GINI qui a montré une légèrement baissé sur la période en passant de 34,1% à 31,9% entre 2000 et 2005, ne se serait pas amélioré entre temps avec les difficultés que connaît l'agriculture et les hausses successives des prix en milieu urbain notamment. A ce rythme, la proportion d'individus vivant en dessous du seuil de pauvreté connaîtrait une évolution très lente et les chances d'atteindre un niveau inférieur à 33,6% l'horizon 2015, sont significativement réduites.

Les dernières investigations en 2008, dans le cadre de l'Enquête de Conjoncture Sociale (ECS) faites par l'ANSD, ont permis d'apprécier l'évolution et le degré de satisfaction du niveau de vie des ménages dans la région administrative de Dakar. Ainsi, la pauvreté gagne de plus en plus du terrain auprès des ménages dakarois si l'on s'en tient à leur déclaration. En effet, le taux des ménages se déclarant pauvres qui était de 40,0% dans la région en 2005 (ESPS) est passée à 44,3% en 2007 (ECS). Cette tendance à la hausse du taux de pauvreté est la même dans tous les départements de la région à l'exception de Guédiawaye où il est en nette baisse passant de 51,5% en 2005 à 40,4% en 2007.

En outre, sur l'ensemble de cette région, environ 43,6% des chefs de ménage affirment avoir eu des difficultés pour faire face aux besoins alimentaires de leurs ménages au cours des six derniers mois. Cette tendance est de plus en plus élevée dans les départements de Pikine, Rufisque et Guédiawaye qui affichent des proportions de chefs de ménage, admettant de telles difficultés, supérieures à la moyenne régionale avec respectivement 55,2%, 51,7% et 46,4%. Seule la région de Dakar (34,0%) affiche une proportion inférieure à la moyenne régionale. Les proportions de ménages admettant n'avoir pas eu de difficultés pour satisfaire leurs besoins alimentaires sont relativement élevées. Elles l'emportent sur les proportions de chefs de ménages, ayant rencontré de telles difficultés, au niveau régional, à Dakar et à Guédiawaye. Dans le département de Dakar, cette proportion (66,0%) dépasse la moyenne régionale.

Cette enquête qui se limite dans la région de Dakar peut bien donner une idée sur la situation actuelle en tenant compte de la classification préconisée des régions selon l'ESPS. Ainsi, il ressortirait de cette dernière que l'incidence nationale de pauvreté chez les ménages a baissé de 5,9 points, passant de 48,5% (ESAMII) à 42,6% (ESPS). Cette tendance a été observée dans 7 régions sur les 11 : Dakar, St Louis, Thiès, Diourbel, Kolda, Ziguinchor et Kaolack. Parmi ces régions, Dakar et St Louis se retrouve en dessous du niveau national. Concernant la région de Ziguinchor la baisse de la pauvreté serait explicable par la relative accalmie observée dans la région et les efforts consentis dans le cadre de reconstruction de la Casamance notamment à travers la mise en œuvre du PRAESC. A Diourbel, cette amélioration pourrait être attribuée aux nombreux investissements consentis dans les secteurs sociaux de base notamment de l'hydraulique et de la santé.

Par contre, Fatick, Louga et Tambacounda ont connu une hausse de leur niveau de pauvreté durant la période concernée. Le cas de Louga dont le taux est passé de 36,2% à 65% est préoccupant. Il pourrait trouver une explication dans les pluies hors saisons intervenues en 2002. Quant' à la région Matam, elle n'avait pas de situation de référence lors de ESAM II parce que constituant un département de la région de St Louis. Néanmoins, malgré les nombreux transferts opérés par les émigrés de manière globale la faiblesse des investissements dans la cette nouvelle Région est à déplorer et peut justifier de l'importance du taux de pauvreté.

Au vu de l'évolution globale de l'incidence de la pauvreté pour la grande majorité des régions (9 des 11 régions sont au dessus du seuil), il serait souhaitable d'augmenter la part des investissements et leur efficacité dans les secteurs de création de richesses.

Travail des enfants de 6-14 ans

	Travail actuel	Travail habituel
Global	17,2	35,1
Garçons	22,5	41,8
Filles	11,6	28,2

Source: Enquête sur les Travail des Enfants au Sénégal 2005 (ENTES 2005)

Le travail actuel est défini selon une référence d'une semaine et le travail habituel est défini selon une référence de 12 mois. Les résultats de l'ENTES a révélé des niveaux relativement élevés pour le travail habituel, indiquant une proportion d'enfant âgés de 6 à 14 ans qui travaillent habituellement s'établissant à 35,1, devant un objectif à atteindre deux fois plus en 2007 de moins de 30%. C'est chez les garçons que la situation est plus préoccupante avec un niveau d'activité de 42%.

ANALYSE DU CHOMAGE

En 2007, le taux de chômage des 15 ans et plus attendu avec le DSRP était de 14%. A défaut d'une enquête nationale pouvant renseigner de manière plus exhaustive sur l'évolution de cet indicateur, les résultats de l'ECS à Dakar donnent des niveaux qui peuvent permettre d'apprécier les tendances en milieu urbain du niveau de chômage. En effet, le taux de chômage des personnes âgées de 15 ans et plus stagne autour de 16% entre 2005 et 2007 dans la Région. Le département le plus touché par le chômage est celui de Dakar où le taux de chômage qui était de 15,5% en 2005 s'établit à 18,8% en 2007. Cependant, on note un recul du chômage dans les départements de Pikine et Rufisque où les taux qui étaient respectivement de 17,8% et 13,5% en 2005 sont tombés en 2007 à 15,5% et 12,1%.

Dans le cadre de cette enquête de conjoncture sociale, les principales variables portant sur l'occupation, le chômage et l'inactivité ont été collectées à l'aide de questions directes adressées à l'enquêté pour qu'il se prononce sur son statut d'occupation. Il s'agit donc de dans le cadre de cette enquête de calculer des indicateurs de chômage sur la base des déclarations des enquêtés. Sous cet angle, le taux de chômage s'établit au cours du dernier trimestre de 2007 à 16,5%. Il est plus faible dans le département de Rufisque où sur les cent personnes de la population active seules les douze sont dépourvues d'un emploi. Son niveau le plus élevé est observé dans le département de Dakar avec 18,8%. Ce taux varie selon

l'âge et le sexe. Il touche ainsi plus les jeunes avec des taux qui dépassent les 20% ; les femmes étant les plus frappées par le phénomène du chômage.

Au cours du dernier trimestre de l'année 2007, la population en âge de travailler (population âgée de 15 ans et plus) est estimée dans la région de Dakar à 1 771 826 individus. Elle est en majorité concentrée dans les départements de Dakar (42,7%) et de Pikine (33,6%) ; Rufisque et Guédiawaye ne polarisant respectivement que 12,4% et 11,3%. Cette population est essentiellement féminine (52,0% de femmes) et est dominée par les jeunes. En effet, les personnes en âge de travailler deviennent moins nombreuses au fur et à mesure que l'on gravite l'échelon des âges et l'effectif des jeunes (personnes âgées de 15-34 ans) fait le double de celui de leurs aînés adultes (personnes âgées de 35-59 ans) qui quadruple le nombre total des individus de 60 ans et plus.

ROUTES ET TRANSPORTS

L'état du réseau routier a été amélioré pendant l'exécution du projet grâce aux importants programmes de réhabilitation, d'entretien périodique et d'entretien courant financés dans le cadre du projet. La proportion de routes dans un état bon ou moyen est passée entre 2002 et 2007, de 54 % à 59 % pour les routes revêtues et de 14 % à 69 % pour les routes en terre aménagées. Cette amélioration a certainement eu des impacts positifs sur la compétitivité de l'économie qu'il n'est pas encore possible de mesurer. S'agissant de la pérennité du financement, le dialogue de politique entretenu tout au long du projet a permis d'aboutir à la création du FERA qui permettra sans aucun doute de sécuriser le financement de l'entretien routier et d'augmenter les ressources.

TAUX DE DEPENDANCE DES IMPORTATIONS (TDI)

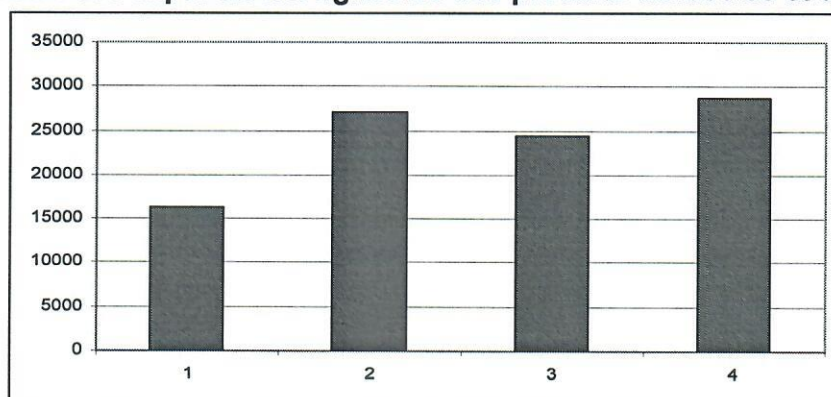
Au cours de l'analyse de la situation alimentaire d'un pays, il importe de bien savoir quelle part les approvisionnements intérieurs disponibles provient des importations et quelle part provient de la production. La dernière publication sur le bilan alimentaire du Ministère de l'Agriculture (rapport de la DAPS – août 2007).

Ainsi, le taux de dépendance des importations (TDI) a suivi une tendance à la hausse, exceptée l'année 2005, où il a légèrement baissé. Pour l'année 2006 où il est estimé à 47 %, et 56,4% en 2007, accusant une hausse nettement élevée par rapport à la moyenne 2001-2005 située à 41%.

Le Taux d'autosuffisance calculé permet d'apprécier le niveau de sécurité alimentaire du pays. Le taux d'autosuffisance en 2006 a été faible (55,6 %) et n'a dépassé que celui de l'année 2002 qui était de 51,0 %. Il est nettement inférieur aux TAS des années 2001, 2003, 2004 et 2005.

Les exportations agricoles (en dehors des produits traditionnels tels que l'arachide, le mil, le maïs, le riz) ont évolué sur la période en dents de scie en passant de 16 300 tonnes en 2003 à 28 664 tonnes en 2006, devant un objectif de 20000 tonnes arrêté en 2007 (objectifs sous estimé). Ceci atteste d'un effort de promotion des produits non traditionnels vers le marché extérieur.

Figure 1: évolution des exportations agricoles des produits horticoles et de contre saison



EDUCATION

En matière d'accès à l'éducation, le taux brut de scolarisation élémentaire a atteint 86% en 2007 contre un objectif de 88,9%. Cette contre-performance est surtout du côté des garçons avec un niveau de scolarisation sensiblement en deçà de l'objectif. Les efforts dans la scolarisation de filles semblent porter un impact positif permettant d'atteindre 89,2%. Ce taux cache cependant des disparités régionales qui méritent d'être révélées. Les régions qui accusent des performances au-dessus du taux national sont les suivantes : Ziguinchor (131%), Dakar (120%), Kolda (93%), Saint-Louis (88%) et Thiès (82,5%). Les régions qui accusent des performances en deçà du taux national sont : Diourbel (47%), Louga (63%), Kaolack (66%), Fatick (77%), Matam (77%) et Tambacounda (78%).

Le taux d'admission au CI a été satisfaisant en 2007, au vu des objectifs de 100% fixés avec le DSRP. C'est au niveau du taux d'achèvement que les contre-performances sont le plus notées et les résultats atteints sont très largement en deçà des objectifs. Pour garantir une scolarisation universelle, un objectif de 64% a été fixé en 2007 avec un accent particulier chez les filles qui accusent encore un retard considérable compte tenu des pesanteurs culturelles. Les résultats atteints à ce niveau exigent un effort double pour les années à venir, si l'on souhaite réaliser la scolarisation universelle dans les délais.

Par rapport aux services d'éducation, l'ECS révèle que 34,6% des ménages dakarois pensent que beaucoup d'efforts supplémentaires devront être réalisés dans les services de l'éducation. Cette catégorie non satisfaite des services de l'éducation publique totalise 37,5% des ménages du département de Guédiawaye, 34,7% à Dakar, 33,7% et 34,3% respectivement, à Pikine et Rufisque. Par contre, 33% d'entre les ménages des ménages ont une opinion plutôt bonne à très bonne de ce secteur. Dans ce groupe, ceux de Dakar arrivent en tête avec 35,2% des ménages suivis de Rufisque (31,7%) puis de Pikine (29,8%) et enfin de Guédiawaye avec 28,5%.

Les efforts budgétaires ont sensiblement augmenté même si les objectifs d'allouer 27% du budget à l'éducation n'ont pas été atteints (part du budget de l'éducation, investissement et fonctionnement, en 2007 est de 26,1%).

Il est à noter que pour le budget de fonctionnement du Sénégal, 40% ont pu être alloués à ce secteur. Tout cela, révèle une inefficacité dans l'exécution des dépenses et mériterait d'être considéré sous cet angle pour renforcer les chances d'atteindre les objectifs à l'horizon 2015.

ACCES A L'EAU POTABLE

En ce qui concerne l'accès à l'eau potable les efforts menés dans le cadre du PEPAM ont permis d'atteindre des résultats appréciables. En effet, en 2006 le taux d'accès à l'eau potable en milieu urbain est estimé en 2006 à plus de 80% contre 69% en milieu rural. Cependant, ces performances diffèrent d'une région à l'autre et avec de fortes disparités. Les récentes évaluations montrent que la couverture du réseau d'adduction s'est améliorée entre 2005 et 2007 dans la région de Dakar.

Le taux d'accès à l'eau potable en milieu rural est estimé à fin 2007 à 72,4% contre 69% en 2006, ce qui représente environ 462.490 personnes additionnelles desservies durant l'année 2007. Cette progression de trois (03) points permet de dépasser le taux cible de 2007 qui était de 71%. Elle est essentiellement imputable aux réalisations des grandes opérations qui se sont terminées en 2007 et qui ont beaucoup impacté sur l'accroissement global du nombre de personnes desservies. Globalement, le Sénégal devrait être en mesure d'atteindre les objectifs fixés en 2015 en termes d'accès à l'eau potable en milieu rural.

ACCES A L'ASSAINISSEMENT

Pour ce qui est du taux d'accès des populations urbaines à l'assainissement, il est estimé à 62% en 2006. Cependant, ce taux cache de fortes disparités entre les régions. En effet, les régions de Dakar et de Louga enregistrent des performances nettement plus favorables que les autres

régions et le niveau national avec des taux d'accès de 64%. Tandis que les résultats observés dans les autres régions restent en deçà de celles notées au niveau national. En outre, les régions de Ziguinchor et de Kolda présentent les faibles performances avec des taux de 8% et de 8,7% respectivement. Toutefois, des contraintes et difficultés ont été observées dans le suivi des indicateurs retenus, notamment :

- Difficultés d'obtenir certains indicateurs désagrégés jusqu'au niveau communautaire y compris les indicateurs sectoriels ;
- Multiplicité des initiatives en matière de collecte de données sans référence aux normes définies d'où l'incohérence notée entre certaines données administratives et celles issues d'enquêtes ;
- Difficultés pour actualiser certains indicateurs annuellement (cas des enquêtes) ;
- Incohérence d'information pour la même source ;
- Insuffisance de moyens pour la collecte des données statistiques ;
- Difficultés de collecte, de production et d'exploitation des données statistiques par les sectoriels.

Le taux d'accès à l'assainissement en milieu urbain est passé de 62 % en 2004 à 64% à fin 2007 et se situe en ligne avec l'objectif OMD. Les programmes de branchements sociaux à l'égout y ont largement contribué. Le nombre total de branchements à l'égout en fin 2007 est de 91.583 dont 79.477 à Dakar. Rappelons que l'assainissement collectif des eaux usées ne concerne que sept centres urbains (Dakar, Rufisque, Louga, Saint Louis, Kaolack, Thiés et Saly) et que dans ces localités exceptée Saly, seul le centre ville est doté de réseaux. Le taux de traitement des eaux usées est passé de 31% en fin 2007 et le taux de dépollution des eaux usées est de 18%. Le financement du projet de dépollution de la baie de Hann dont

HABITAT ET CADRE DE VIE

L'indicateur 1, Proportion de citoyens vivant dans des taudis, considéré comme le plus pertinent est celui de la proportion de citoyens vivant dans les taudis. Déjà en 2004, comme souligné par le rapport sur les OMD, sur les 1 314 531 de personnes vivant dans les taudis, 187 000 y ont été extraites dans le cadre du Programme de Restructuration et de Régularisation foncière initié par la DUA/FDV. A cela s'ajoutent les actions du Plan « Jaxaay » qui ambitionne de reloger 3300 personnes, le déplacement des cités Baraques de liberté 6 par la Direction de l'Habitat, et celles menées par d'autres intervenants qui ne sont pas répertoriées dans la matrice du DSRP, notamment les ONG telles que Habitat For Humanity International Sénégal (HFHIS).

Partant des résultats de l'Enquête de Conjoncture Sociale (ECS) réalisée au cours du second semestre 2007, il apparaît que la promiscuité a baissé dans la région de Dakar. Ainsi, la proportion des ménages surpeuplés a baissé alors que celle des ménages normalement peuplés a augmenté comparativement aux résultats de l'Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal réalisé en 2005. En effet, les ménages surpeuplés qui représentaient 55,4% en 2005 des ménages de la région de Dakar, sont à 41,8%. Il convient cependant de signaler que le pourcentage des ménages sous peuplés est en baisse dans la région de Dakar. Les données de l'ECS montrent qu'en 2007, que dans l'ensemble de la région de Dakar, les propriétaires et copropriétaires comptent 49,4% des ménages contre 45,6% de locataires/colocataires. On constate également que la majorité des chefs de ménage hommes sont locataires ou colocataires dans le département de Dakar. Ils représentent en effet dans ce département 54,7%; par contre, ils sont, pour la plupart, propriétaires de leur lieu d'habitation dans les autres départements. La tendance est la même chez les femmes chefs de ménage.

L'indice de peuplement qui représente le nombre moyen de personnes par pièce dans un ménage est un indicateur de promiscuité. En se référant aux critères de l'Enquête Sénégalaise Auprès des Ménages de 2001-2002 (ESAM II), on considérera qu'un ménage est sous peuplé si ce rapport est inférieur à 1 ; un ménage sera considéré comme normalement peuplé si ce rapport est compris entre 1 et 2 et le ménage est dit surpeuplé dans le cas où ce

rapport est supérieur ou égal à 3. On constate ainsi que la région de Dakar compte 54,7% de ménages « normalement peuplés » contre 41,8% de ménages qui vivent dans la promiscuité. Le département de Rufisque présente le pourcentage de ménages normalement peuplés le plus élevé (63,3%) alors que c'est à Pikine que la promiscuité est la plus importante avec plus de la moitié des ménages qui est surpeuplée (52,1%). Par ailleurs, il convient de remarquer que le pourcentage de chefs de ménage femmes vivant dans des ménages sous peuplés et normalement peuplés dépasse celui des hommes ; les ménages dirigés par les hommes vivent plus la promiscuité.

SECTEUR DE LA SANTE

Le gouvernement affiche très clairement ces ambitions en matière de santé. En effet, comme dans le cas du secteur de l'Education, la part des dépenses budgétaires allouée au secteur de la Santé ne cesse de progresser. Ainsi, la part du budget de la Santé (fonctionnement + investissement) dans le Budget total a atteint 10,3% en 2007 contre un objectif de plus de 9% dans le DSRP. Cette performance est conforme aux recommandations de l'OMS, et présage de l'existence d'une bonne tendance vers la réalisation des OMD.

En ce qui concerne les indicateurs de performance, le taux de couverture vaccinale DTC3 chez les enfants de 0 à 11 mois a connu une progression atteignant 94% en 2007 contre un objectif de 80%, et le taux de consultation primaire curative a atteint 63,94 en 2007 contre un objectif de 56%. Le taux de prévalence de l'Insuffisance pondérale (ratio poids/âge) chez les enfants de 0 à 36 mois a été évalué à 15% en 2007 pour un objectif de 14%, attestant d'un retard de performance de 1%.

Pour ce qui est de l'amélioration de la santé maternelle, selon l'EDSIV des améliorations ont été constatées avec le relèvement de la proportion d'accouchements assistés par un personnel qualifié passant ainsi de 49% à 52% entre 1999 et 2005. Cependant, ces performances cachent des disparités entre les régions. En effet, les régions de Kolda, Tambacounda, Matam, Saint-Louis, Fatick, Kaolack et Diourbel enregistrent des proportions inférieures à celles constatées au niveau national, tandis que les résultats enregistrés dans les autres régions restent au-delà des performances globales. En outre, la région de Ziguinchor jouit d'une situation nettement plus favorable que les autres régions du pays avec une proportion d'accouchements assistés par du personnel formé de 75,5%. A l'opposé c'est dans les régions de Kolda et Tambacounda où l'on observe les plus faibles performances avec 25 et 27% respectivement.

Quant au pourcentage d'accouchements assistés par du personnel formé, il a atteint 62,50% en 2007, pour un objectif DSRP de 65%. Par rapport à son niveau de référence qui était de 54% en 2002, les performances sont relativement significatives, même s'il reste encore des efforts à faire pour l'atteinte des OMD dans ce domaine.

S'agissant de la prévalence du VIH/SIDA, selon l'EDS IV, le taux, au niveau national tous sexes confondus, s'est établi à 0,7% en 2005. Les régions de Diourbel, Thiès, Tambacounda, Saint-Louis, Louga et Dakar présentent une situation beaucoup plus favorable que celle observée au niveau national et dans les autres régions. Par contre, les régions de Ziguinchor (2,2%), Kolda (2%), Fatick (0,9%) et Kaolack (0,7%) enregistrent des niveaux de prévalence nettement plus élevés que les autres avec des taux de prévalence supérieurs ou égaux à celui enregistré au niveau national.

A partir de la dernière ECS réalisée en 2007 dans la région de Dakar, l'appréciation de l'état de santé général a été faite par les populations dans la région de Dakar. Ainsi, 93,4 % de la population de la région ont jugé leur état de santé moyen à très bon contre seulement 6,6% des répondants dont l'état de santé apparaît mauvais à très mauvais. Cependant, on note des disparités selon les départements. En effet, l'état de santé de la population semble plus inquiétant à Dakar et à Rufisque où respectivement 8,0% et 7,5% des individus interrogés le jugent négativement contre respectivement 5,5% et 4,5% pour Pikine et Guédiawaye.

En outre, environ 10 % de la population dans cette région souffrent de maladies chroniques soit 9,6 % et l'enquête révèle que la maladie la plus répandue est celle de l'hypertension dont 2,8 % en souffrent suivie de l'asthme avec 1,9 %. Le département le plus touché par l'hypertension est celui de Pikine avec 3,2% de malades concernés. Les autres départements sont à presque égalité. Les maladies chroniques telles que le cancer (0,2%), la maladie respiratoire chronique

(0,4%), la maladie cardiovasculaire (0,4%) et la drépanocytose (0,3%) touchent peu de personnes.

En rapport avec l'état de santé général de la population qui le juge à 93,4% moyen à très bon, l'enquête révèle que 8,6% de la population souffrent de maladies chroniques. Dans l'ensemble, les femmes en souffrent relativement plus que les hommes avec respectivement 10,0% et 7,1%. Le même constat s'observe entre les départements. La maladie dont souffrent le plus les femmes est l'hypertension (3,9%). La proportion des femmes hypertendues est plus élevée dans les départements de Pikine et de Guédiawaye. L'hypertension, l'asthme et le diabète constituent les maladies chroniques les plus opportunes quelque soit le sexe.

L'enquête montre également que le niveau de fréquentation des structures de santé est faible. Seules 29,9% des personnes malades se font consultées dans des structures de santé. Les structures de santé les plus sollicitées sont les hôpitaux et les postes de santé qui reçoivent pour consultation respectivement 25,4% et 22,1% des malades de la région de Dakar. Les malades qui se font consultés par un médecin privé représentent 1,8%.

Parmi les malades qui ne se font pas consultés dans des structures de santé, 44,4% des malades jugent que ce n'est pas nécessaire et 34,7% font de l'automédication. Par contre, 15,5% des malades ne se font pas consultés parce qu'ils jugent le coût de la consultation trop cher. Seuls 0,5% des malades avancent comme raison de non consultation l'éloignement des structures de santé.

Les résultats de l'ECS ont permis de traiter le niveau de satisfaction des populations par rapport aux services publics de santé, de l'éducation de la sécurité, de la justice et de l'environnement. Sur le plan de la santé, l'enquête a révélé que près de 76% des ménages de la région de Dakar soutiennent que les services de santé sont plus ou moins mauvais, au moment où, près du quart des ménages les jugent plutôt bons à très bons. Certains ménages restent plutôt satisfaits des prestations générales de services de santé et gardent de bonnes opinions, notamment ceux de Dakar (27,2%) mais aussi, ceux de Rufisque et de Guédiawaye, comptant respectivement 20,4% et 20,3%, suivis par les ménages de Pikine, avec 18,6%.

SECURITE ET JUSTICE

Les indicateurs retenus dans le cadre de la bonne gouvernance n'ont pas été suffisamment renseignés. Cependant, en terme de sécurité publique, 35,6% des ménages pensent que les services en charge de cet aspect ne sont pas du tout satisfaisants et, cette opinion est confirmée au niveau départemental par 45,1% des ménages de Pikine, 38,5% de ceux de Guédiawaye et 31,1% des ménages dakarois. Par contre, sur le plan global de la région de Dakar, 27% des ménages interrogés, soutiennent avoir une opinion plutôt bonne sur les aspects sécuritaires de leur localité et 6,8% en gardent une très bonne. S'agissant de la justice, près du quart des ménages (24,5%) en gardent une opinion plutôt bonne à très bonne au moment où plus de la moitié des ménages (55,8%) ne sont pas satisfaits et près de 20% des ménages ne se prononcent pas. Les plus mauvaises opinions proviennent des ménages de Guédiawaye (34%) suivis par ceux de Dakar et de Pikine avec 32,6% chacun. Et sur le plan régional, 32,4% des ménages adhèrent à cet avis contre 24,5% qui ont une opinion plutôt bonne à très bonne des services de justice.

VI.- ANALYSE DE LA MISE EN ŒUVRE ET DU SUIVI-EVALUATION

VI.1.- PRESENTATION DU DISPOSITIF

La mise en place d'un dispositif de suivi autour du DSRP a démarré avec l'organisation du groupe consultatif de Paris en octobre 2007. Suite à l'évaluation du premier dispositif, qui n'a pas bien fonctionné dans toutes ses composantes, particulièrement ses instances de pilotage, notamment le comité interministériel et le comité de pilotage et ses instances régionales, une nouvelle version a été élaborée. Avec l'engagement du Premier Ministre d'organiser des rencontres trimestrielles des partenaires au développement (y compris la société civile et le secteur privé), le DSRP venait de trouver une réponse pertinente et appropriée pour consolider le dialogue des politiques et valoriser les orientations stratégiques. Ces rencontres trimestrielles, considérées comme des réunions du Comité Interministériel d'Orientation du DSRP, a fortement inspiré les organes dans leur mode de fonctionnement.

Cette instance de dialogue de haut niveau sur les stratégies de développement (DSRP et SCA) a fonctionné sur la base d'une part, d'un calendrier connu à l'avance de tous les partenaires au développement, et d'autre part d'une matrice d'actions et d'indicateurs annuels et infra-annuels définis d'un commun accord. En outre, les instances de suivi se sont organisées pour répondre à une demande, utile pour les instances de décision. A ce sujet, il serait important de tenir compte des éléments suivants :

La mise en place de groupe de travail selon les quatre axes du DSRP a permis de tenir des discussions autour des questions sectorielles et multisectorielles et régionales. Ce dispositif a été renforcé par la définition de groupes sectoriels homogènes (santé, éducation par exemple).

Suivi régional

Dans le cadre du suivi de la mise en œuvre du DSRP dans les régions administratives du Sénégal, l'année 2007 a été marqué par le démarrage des activités du cadre de partenariat des régions pour mieux asseoir les bases d'un suivi régulier. Conformément au dispositif de suivi, il avait été mis en place des organes régionaux de pilotage et de suivi de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté dans chaque région du Sénégal. Les expériences et leçons tirées lors de la révision du DSRP1 ont montré une forte implication des organes régionaux dans le processus. A cet effet, pour assurer la cohérence et l'harmonisation dans les interventions des Partenaires Techniques et Financiers (PTF), la mise en place d'un cadre de partenariat pour appuyer les régions dans le processus de mise en œuvre et du suivi du DSRP-II a été envisagée par la CSPLP/MEF.

Ce cadre permet d'harmoniser les modalités d'appui technique et financier au fonctionnement des organes régionaux, de poursuivre le développement des capacités des acteurs régionaux et de renforcer la communication et le partage d'informations entre les différents niveaux d'intervention. Par ailleurs, ce cadre de partenariat intègre parfaitement les recommandations de la déclaration de Paris en terme d'alignement aux stratégies nationales par les PTF. Une première réunion d'échange entre la CSPLP et les PTF(ACDI, PNUD, BAD, UNICEF, Coopération Autrichienne, GTZ) a permis de retenir les modalités d'appui au processus de mise en œuvre du DSRP 2 au niveau régional et la démarche devant aboutir à un cadre de partenariat.

VI.2.- INSTRUMENTS DE MISE EN ŒUVRE DU DSRP

PAP
PTIP
CDMT

VI.3- MOBILISATION DES RESSOURCES

La sixième réunion du groupe consultatif pour le Sénégal a été organisée conjointement par le gouvernement et la Banque Mondiale, et avait regroupé une centaine de partenaires bilatéraux et multilatéraux qui ont participé activement aux travaux.

Cette rencontre rentre dans le cadre d'une bonne stratégie de mobilisation des ressources extérieures pour le financement de notre Programme d'Actions Prioritaires (PAP) contenu dans le DSRP2. L'analyse de la disponibilité des ressources pour les besoins de ce PAP montre que le financement est acquis pour un montant total de 1758 milliards de FCFA répartis entre l'Etat qui contribue pour 900 milliards (51.2%), et les bailleurs de fonds pour 858 milliards de FCFA (48.8%).

Ainsi, les besoins de financement additionnels du PAP à rechercher s'établissent à 1902 milliards de FCFA, nécessaires pour la période 2007/2010 dont 195 milliards de FCFA sont programmés pour l'année 2007, 448 milliards de FCFA pour l'année 2008, 543 milliards de FCFA pour 2009 et 716 milliards de FCFA pour 2010. Au terme de cette séance, **l'ensemble du financement obtenu s'élève à 1837 milliards de FCFA**, compte non tenu des engagements, entre autres, du Portugal, de la Chine, de l'Inde, et de la BID qui a annoncé 460 millions de dollars le lendemain. A ce montant, s'ajoute l'engagement de l'Etat sur un montant de 655 milliards de FCFA, représentant 35% du financement du gap de financement évalué à 1902 milliards de FCFA. Au total, le montant global des contributions obtenues s'élève à **2492 milliards de FCFA** (contribution de la BID non incluse, confirmée le lendemain pour 460 millions de dollars US, et destinée essentiellement au secteur de l'énergie).

Le succès de cette réunion du 6^{ème} Groupe consultatif peut se mesurer à travers ce financement obtenu qui couvre largement les besoins exprimés (1902 milliards de FCFA).

VI.4- INSTRUMENTS BUDGETAIRES (Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide)

La mise en œuvre de la DP au Sénégal peut être traduite en actes : d'un côté la matérialisation de nos engagements internationaux et de l'autre la mise en place d'instruments d'amélioration de l'efficacité de l'aide au service de nos politiques publiques. Pour donner suite à ses engagements internationaux et améliorer les conditions de mobilisation des ressources de l'APD dans le cadre du DSRP II, le Sénégal a pris un ensemble de mesures au cours du premier semestre de l'année 2006 :

- la mise en place d'un dispositif institutionnel provisoire qui s'articule autour de deux structures : d'une part un **Groupe de Travail sur l'harmonisation et l'efficacité de l'aide au sein du MEF** sous la coordination de la Cellule chargée de la gestion de la stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté et d'autre part un cadre restreint de partenariat entre la Cellule (MEF) et deux lead donors du suivi de la DP (France et USA) représentant les PTF ;
- la confection d'une feuille de route pour l'élaboration d'un plan d'action pour l'efficacité de l'aide au Sénégal ; il importe de préciser que ce plan d'action est conçu comme suit :
 - un programme d'action pour améliorer de façon significative l'efficacité de l'aide et l'efficacité du développement,
 - un cadre de référence pour la mise en œuvre de la DP
 - et un espace de dialogue avec tous les acteurs ;
- une approche pour la conduite du processus consistant à mettre l'accent sur l'élaboration d'un plan d'action pour l'efficacité de l'aide tout en réalisant parallèlement des activités jugées prioritaires dans la période (2006-2008).

Ainsi, plusieurs activités ont été réalisées sur la base de cette feuille de route :

- la préparation d'un premier projet de **Plan d'Action** sur l'harmonisation et l'efficacité de l'aide au Sénégal amélioré entre mai 2006 et avril 2008 et qui vient d'être validé tout récemment avec tous les acteurs ;
- la participation aux deux **Enquêtes (2006 et 2008)** pour le suivi des progrès de la mise en œuvre de la Déclaration de Paris qui ont enrichi l'expérience et facilité la mise à jour du projet de plan d'action ;
- la formulation d'un **arrangement-cadre des appuis budgétaires (ACAB)** et sa signature le 11/01/08 entre le Gouvernement et les PTF ;
- la finalisation d'une étude sur les causes des écarts dans la comptabilisation des flux d'APD effectuée et validée au cours du 1^{er} semestre de 2007 ;

- la conduite de l'exercice d'évaluation de la Déclaration de Paris dans la perspective du 3^{ème} Forum de Haut niveau à Accra au Ghana en 2008 parmi les dix pays partenaires auto-sélectionnés ;
- la réalisation de l'exercice d'évaluation du système de passation des marchés au Sénégal au cours du 1^{er} trimestre de 2008.

Il est important de signaler que toutes ces entreprises ont été effectuées dans le cadre d'une concertation intense avec les PTF et avec l'implication de plus en plus importante des autres acteurs tels que la société civile et d'autres démembrements de l'Etat (Parlement, Cour des Comptes et collectivités locales).

VI.5.- INSTRUMENTS DE SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE

VI.5.1- Indicateurs de suivi-évaluation

Données d'enquêtes

Dans le cadre du suivi des indicateurs, l'ESPS devrait être réalisées en 2007 pour permettre de faire l'état d'avancement des indicateurs de pauvreté entre 2005 et 2007. Compte tenu des difficultés de mobiliser les ressources, cette opération est envisagée en décembre 2008. Ceci dénote d'une contre-performance dans le cadre de la réalisation des activités de collecte qui est imputable au processus de mise à disposition des ressources. Pour combler ce manque, l'Etat doit veiller à l'inscription budgétaire de certaines activités essentielles de collecte d'informations dans ce contexte d'appui budgétaire.

La deuxième enquête villages qui consiste à faire un recensement exhaustif de tous les villages avec le dénombrement des infrastructures est en cours de préparation. Elle devrait être réalisé en début 2008 avec l'appui de l'Union Européenne. Cette enquête permettra de renseigner l'indice synthétique d'accès et d'améliorer le ciblage.

Données sectorielles

Secteur de l'environnement : Les indicateurs de ce secteur sont encore difficile à renseigner, soit parce qu'ils engendrent des coûts élevés, soit parce qu'ils ne sont pas bien définis.

Secteur de la justice : Ce secteur souffre énormément de manque d'informations statistiques même s'il abrite les plus grandes quantités de données brutes non traitées. La mise en place du CDSMT du secteur a permis de mettre en exergue ce gap informationnel qui fait qu'aucun indicateur n'a pu être renseigné au cours de la période 2006-2007.

Secteur de la santé : Le seul indicateur qui pose encore de problème est le taux de consultation primaire curative qui, de l'avis des experts du secteur, n'est pas du tout en mesure de renseigner sur les performances. Les propositions vont dans le sens de retenir le taux de consultation globale (curative et préventive) qui renseigne mieux sur les besoins de fréquenter une structure de santé en rapport avec l'existence du service.

Habitat et cadre de vie : Les indicateurs 4 et 5 relatif au nombre de parcelles viabilisées et/ou de logements produites par rapport à la demande est difficile à renseigner dans la mesure où d'une part la demande en terrains viabilisés et/ou de logements produits n'est pas bien circonscrite au niveau des différents services compétents et d'autre part, le nombre de parcelles viabilisées et/ou de logements produits n'est pas bien maîtrisé. En effet, il est nécessaire de mettre en place des systèmes d'information pour assurer le suivi des projets et programmes, en prenant en compte le secteur privé.

Par ailleurs l'information n'est pas généralement centralisée, même quand elle existe. C'est d'ailleurs dans cette optique que la Direction de l'Habitat a transmis à l'Agence nationale pour la statistique et la démographie un projet dénommé « Projet de mise en place d'un Système d'informations sur le secteur Immobilier (SISI).

VI.5.2.- Schéma Directeur de la Statistique

Le Gouvernement du Sénégal a procédé à la réforme du Système Statistique National pour le rendre plus performant, et apte à offrir les moyens d'améliorer la production et la diffusion des données statistiques. Il s'agit de créer des conditions de travail permettant de satisfaire les besoins en données statistiques dans un environnement économique, social et politique de plus en plus demandeur d'informations. Cette réforme a commencé depuis 2005 avec la création de l'ANSD qui est devenu l'organe de gestion centrale des informations statistiques au Sénégal. La réforme s'est poursuivie entre autres, avec l'élaboration du Schéma Directeur Statistique du Sénégal (SDS), conformément aux orientations du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) de même que dans la Stratégie de Croissance Accélérée (SCA) et le Programme National de Bonne Gouvernance (PNBG).

L'objectif global du SDS est de relever le défi que constitue la mise à la disposition des décideurs et des autres utilisateurs, d'une information statistique de qualité, pertinente, complète, produite conformément aux standards internationaux et diffusée dans des délais compatibles avec une utilisation efficace en vue de la prise de décisions. Ainsi, le SDS doit contribuer à l'élaboration, à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation de l'impact des stratégies, des politiques et programmes de développement économique et social et notamment de la Stratégie de réduction de la pauvreté et de l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement. Dans cette perspective, le calendrier d'élaboration et de mise à jour du SDS doit être cohérent avec celui de la mise à jour du DSRP.

Le premier Schéma Directeur de la Statistique du pays (SDS1) couvre les six années 2008 à 2013. Un tel dispositif permettrait de tenir compte des besoins en information statistique du DSRP2, dans l'élaboration en 2006-2007 du SDS1 et d'intégrer les besoins en information statistique des stratégies et politiques mise en œuvre. Ce document présente les principaux résultats, conclusions et recommandations du diagnostic du Système Statistique National qui a été réalisé entre les mois de décembre 2006 et de mars 2007 par une équipe de consultants et d'experts sous la supervision de la Direction générale de l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD). Ce diagnostic qui constitue une étape indispensable du processus d'élaboration du premier Schéma Directeur de la Statistique du Sénégal, intervient à un moment où la réforme du Système statistique national est loin d'être achevée.

VII.- CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS POUR LE SUIVI 2009

VII.1.- AU TITRE DE LA PROGRAMMATION ET DE L'EXECUTION DES PROGRAMMES ET PROJETS

L'analyse des performances réalisées en matière de programmation et d'exécution des investissements publics articulés au Plan d'Actions prioritaires du DSRP 2 autorise à considérer que le PTIP et le BCI, sa déclinaison annuelle, sont de plus en plus alignés sur le DSRP 2. Il apparaît notamment que, pour la gestion 2007, la cohérence entre les prévisions du DSRP et le budget était parfaitement réalisée pour l'Etat, avec un dépassement substantiel par rapport à ses engagements initiaux. Celui-ci était même suffisant pour annuler les effets de la contre performance des bailleurs de fonds par rapport à leurs prévisions DSRP 2.

Pour la gestion 2008, la performance de l'Etat en termes de programmation des financements sur ressources internes devrait permettre de combler encore très largement l'insuffisance des prévisions sur les tirages attendus des partenaires techniques et financiers. Cette situation montre que la mise en conformité du PTIP/BCI par rapport au DSRP 2 est désormais devenue une constante du système de planification et de budgétisation des investissements publics, après quelques années de rapprochements, notamment durant les gestions budgétaires 2003, 2004 et 2005 où la cohérence entre le DSRP et le PTIP n'était assurée que pour les projets et programmes d'investissements publics des sous-secteurs de l'Education et de la Santé. Il convient de rappeler, à cet égard, que depuis le début de l'application du Nouveau Système National de Planification en 1987 et par l'adoption de la programmation triennale glissante, des critères d'éligibilité de projets et programmes d'investissements publics ont été fixés par l'Etat. Ces critères, qui ont servi à l'élaboration du premier Programme Triennal d'investissements Publics (PTIP) en 1987/1990 et du Budget Consolidé d'Investissement (BCI) de l'année 1987, se sont enrichis d'un cinquième critère, à savoir l'inscription du projet ou programme d'investissement public parmi les objectifs définis dans le Plan d'actions prioritaires du DSRP.

Ce dernier est ainsi devenu la référence incontestable en matière de financement des interventions publiques. Au demeurant, cette forte exigence est maintenant réaffirmée chaque année dans la loi portant approbation du PTIP, qui stipule en son article 2 que « les orientations générales, les stratégies et les politiques sectorielles, les objectifs et les actions définis par le Plan et le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté révisé déterminent les projets et programmes du PTIP ».

La nécessité de renforcer ces acquis et de mener le processus d'amélioration du système de programmation, de budgétisation, d'exécution et de suivi-évaluation du DSRP 2 conduit à formuler les recommandations suivantes :

- Institutionnaliser entre la CSPLP et la Direction de la Coopération Economique et Financière des rencontres avant et après les conférences budgétaires MEF/Ministères techniques, pour déterminer les premières propositions de programmations budgétaires et pour confirmer les programmations définitives, avant la finalisation de la Loi de finances ;
- Institutionnaliser entre la CSPLP et la Direction de la Dette et de l'Investissement et la Direction du Budget des rencontres périodiques devant permettre d'assurer le suivi de l'exécution financière des programmes et projets d'investissements publics ;
- Donner à la CSPLP un accès direct et libre à la base de données SIG-FIP, ainsi qu'à l'ensemble des bases de données publiques servant à la gestion du cycle des programmes et projets financés sur ressources publiques (internes et/ou extérieures) ;
- Relancer le projet de création et de mise en place de directions, services ou cellules (selon le cas) au sein de chacune des administrations nationales ou régionales chargées de la formulation, de l'exécution et/ou du suivi-évaluation des programmes et projets d'investissements publics ;
- Assurer le renforcement des capacités des représentants des acteurs impliqués dans le suivi du DSRP 2 dans les domaines du cycle de projet (sur les méthodologies de suivi de programme ou projet, en particulier) ;

- Développer le site WEB de la CSPLP pour le transformer en un outil interactif de dialogue inter-acteurs sur les programmes et projets d'investissements publics.
- Accroître l'implication du secteur privé dans le suivi de la mise en œuvre du DSRP 2 ;
- Appuyer les Collectivités locales dans la promotion de leurs territoires et la négociation avec l'Etat et les PTF, pour le financement de programmes de dimensions régionales ou locales ;
- Mettre en place des moyens d'intervention (type Fonds de soutien) destinés aux organisations de la société civile (ONG) et du secteur privé pour leur permettre de renforcer leurs capacités de participation directe à la lutte contre la pauvreté ;
- Rationnaliser, renforcer et dynamiser les organes de pilotage et de coordination du développement régional pour améliorer leur participation au processus DSRP.

VII.2.- AU TITRE DU BILAN DES REFORMES ET POLITIQUES

Il est apparu que, globalement, la mise en œuvre des actions prioritaires du DSRP 2 peut être considérée comme satisfaisante au regard à la fois de ses objectifs et stratégies et des enjeux et défis en matière de lutte contre la pauvreté. Plus précisément, les actions programmées et réalisées dans les conditions prévues ont permis d'enregistrer des résultats visibles positifs, généralement à la mesure des attentes des acteurs responsables. Ce jugement d'ensemble doit cependant être nuancé dans certains secteurs/domaines horizontaux pour lesquels il est difficile voire impossible d'imputer à la seule SRP les résultats obtenus. Il en est ainsi des performances mitigées dans quelques volets de la Pêche, de l'Habitat-Cadre de vie, de la Gouvernance économique et de la Gouvernance judiciaire, etc...

Des secteurs stratégiquement importants en matière de lutte contre la pauvreté ont enregistré des performances très faibles sinon nuls (Dialogue sociale, Protection sociale, Développement des pôles secondaires, ...). Cette situation est directement liée au fait qu'ils sont sous ou non financés.

Les principales recommandations sont les suivantes :

- Assurer un meilleur ciblage des bénéficiaires ; à cet égard, les approches ABDH et GAR devraient être privilégiées par rapport aux approches axées sur les besoins ou les statuts ;
- Mettre en place des critères d'évaluation de performances plus accessibles et mieux adaptées susceptibles de permettre d'évaluer les écarts d'une année à une autre ; ces critères devront être articulés aux modifications escomptées du profil de la pauvreté ;
- Mobiliser plus activement les ressources nécessaires au financement des actions définies comme prioritaires par le DSRP 2 ;
- Diversifier les sources de financement de façon à augmenter le volume des financements disponibles et à démultiplier les actions, y compris celles jugées non prioritaires ;
- Assurer une meilleure adéquation des dotations budgétaires des collectivités locales par rapport aux besoins de prise en charge de leurs compétences transférées.

VII.3.- AU TITRE DE LA GESTION DES INDICATEURS

Au total, la revue des indicateurs a montré que le dispositif était relativement performant, en comparaison des situations existant au Sénégal ou dans le sous-région, dans des domaines similaires ou comparables. De fait, les difficultés sont moins imputables au dispositif lui-même qu'aux déficits de culture statistique en amont, dans les ministères techniques, dans les régions, etc..., qui n'assurent pas avec efficacité la gestion des données en leur possession. Le dispositif DSRP 2 connaît cependant quelques faiblesses et insuffisances intrinsèques liées, essentiellement, à la difficulté d'adresser chaque indicateur à un ou des objectifs, programmes et/ou actions de la matrice des mesures. Cette difficulté d'adressage est de nature à réduire la pertinence des analyses conduites sur l'imputation de l'évolution de la pauvreté à un ou des interventions précises.

Sous ces observations, les principales recommandations sont les suivantes :

- Dégager prioritairement les ressources nécessaires pour le financement de la mise en œuvre du Schéma Directeur de la Statistique ;
- Vulgariser et Mettre en œuvre le Schéma Directeur de la Statistique à tous les niveaux ;
- Renforcer les dispositifs sectoriels et régionaux de collecte de données ;
- Organiser de rencontres périodiques de partage d'informations et de données statistiques entre les ministères sectoriels (santé, éducation, assainissement, hydraulique, etc.) ;
- Organiser des enquêtes légères et régulières pour le bon suivi de l'évolution des indicateurs.

VII.4.- AU TITRE DE LA STRUCTURE CENTRALE CHARGÉE DU SUIVI DU DSRP 2

La Cellule de Suivi du Programme de Lutte contre la Pauvreté, placée auprès du Ministère de l'Economie et des Finances est chargée d'assurer, entre autres missions, le suivi de la mise en œuvre du DSRP 2 dans toutes ses dimensions. Les performances enregistrées à cet égard sont clairement positives et appréciées de ses partenaires nationaux et internationaux, au regard de la lourdeur de sa charge et de l'insuffisance de ses possibilités actuelles d'intervention.

C'est la raison pour laquelle nombre d'acteurs militent fortement en faveur du renforcement de ses moyens, pour lui permettre d'exercer la plénitude de ses attributions et d'assurer, avec toute l'efficacité voulue, ses importantes missions.

Sous ce rapport, les principales recommandations sont les suivantes. Elles portent exclusivement sur le renforcement des moyens de la CSPLP :

- sur le plan institutionnel, avec un positionnement administratif plus visible au sein du MEF et un niveau d'autorité comparable à celui des grands Directeurs du ministère ;
- sur le plan organisationnel, sous la forme d'une restructuration en un organisme doté d'un organigramme détaillé comprenant notamment les postes techniques nécessaires à la bonne conduite de ses activités ;
- sur le plan des ressources humaines, par le recrutement de personnels supplémentaires de haut niveau spécialisés dans tous les domaines de sa compétence (un appel de candidatures à l'intérieur de l'Administration publique pourrait suffire à réaliser cette recommandation, à la condition que des éléments de motivation suffisants soient mis en place) ;
- sur le plan opérationnel, par la dotation de la Cellule de Suivi en moyens matériels et logistiques suffisants en quantité et en qualité ;
- sur le plan financier, avec un budget de fonctionnement et un budget d'intervention substantiels financés sur ressources internes pour une exécution financière plus diligente.

La mise en œuvre de ces recommandations devra nécessairement s'accompagner d'une dotation en pièces fonctionnelles à usage de bureau en quantités suffisantes.

V.1.2.- Tableau de synthèse des indicateurs de suivi

AXE STRATÉGIQUE	DOMAINES	INDICATEURS	OBJECTIFS 2007	REALISAT° 2007	ECARTS	EXPLICATIONS DES ECARTS	OBJECTIFS	
							2008	2009
CRÉATION DE RICHESSES	SECTEUR REEL	1. Taux de croissance du PIB réel/habitant	4,1%	2,3%	-1,8%	Retard dans la mise en œuvre de la SCA.	2,5%	4%
		2. Solde budgétaire global hors dons (base ordonnancement) / PIB (courant)	<- 3%	-3,5%	-0,5%		-3,5%	
		3. Solde extérieur courant hors transfert/PIB	-6,0%	-12,1%	-6,1%			
		4. Taux de chômage (15 ans et +)	14%	16,5% (Dakar)	2% (PM)			
		5. Taux d'investissement	24,00%	28,1%	+4,1%			
	PAUVRETÉ MONÉTAIRE	6 Pourcentage de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté	34%	33,0%	+1%			
		Urban	56%	60,4%	-4,4%			
		Rural	46,0%	47,3%	-1,30%			
	ROUTES	National						
		7. % de villages ayant accès à une route (bitumée ou latéritique) à moins de 5kms						
		Bitumée						
		Latéritique						
ÉNERGIE	SECTEUR AGRICOLE	Ensemble	55%					
		8. % du réseau routier en terre classé en bon et moyen état	48%	69%	+21%			
		9. % du réseau routier revêtu classé en bon et moyen état	80%	59%	-21%			
	ÉNERGIE	Nombre de localités en bordure de routes revêtues classées en bon et moyen état		677				
		Nombre de localités en bordure de routes classées bitumées ou latéritique						
		10 Taux d'électrification des ménages ruraux	17%	>17%	>0%			
	SECTEUR AGRICOLE	11. Part de l'agriculture dans le PIB	8,8%	5,9%	-2,9%	Cette contre-performance s'explique en partie par la forte poussée des investissements publics en 2007, découlant des travaux de préparation de l'OCI.		
		12. Taux de superficies irriguées/Superficies totales cultivées	7%					

			20000*	28 664 (2006)	+8 664	Une bonne tenue des exportations agricoles avec la mise en œuvre des initiatives nouvelles visant à exploiter les opportunités	
	13. Exportations agricoles en tonnes		45%*	56,4%	-11,4%		
	14. Coefficient de dépendance en céréales (TDI)						
	15. Part du budget d'investissement sur ressources intérieures consacrées au secteur agricole		>17%				

Rubriques	Objectifs 2007	Réalisat° 2007	Ecart 2007	Explications des écarts	Objectif s 2008	Objectif s 2009
EDUCATION ET FORMATION						
Taux brut de scolarisation élémentaire	National	88,9%	86,0%	- 2,9%	Insuffisance d'infrastructures combinée à l'inadéquation entre l'offre et la demande de scolarisation, Obstacles d'ordre socio-culturel, géographique et économique	88,0%
	Fille	>80%>	89,2%	+9,2%	Impact positif des actions en faveur du maintien des filles à l'école	92,0%
	Garçon	>85%	83,0%	- 2,0%	Baisse de la scolarisation masculine .En effet 8 académies sur 11 ont enregistré un TBS garçons inférieur à celui des Filles	85,0%
Taux d'admission au CI	National	100,0%	103,3	+3,3%	Augmentation de la capacité d'accueil, sensibilisation en faveur d'un accès des filles à l'Education par des projets SCOFI, des ONG FAWE, des groupements féminins	103,2%
	Fille	99,0%	111,1%	12,1%	Action significative de la sensibilisation des parents pour l'accès des filles	109,0%
	Garçon	97,0%	96,3%	-1,3%	Faiblesse du nombre de nouveaux garçons inscrits par rapport à celui des filles alors qu'une hausse de la population masculine âgée de 7 ans est notée au même moment.	98,0%

Taux d'achèvement pour l'élémentaire	National	64,1%	55,7%	-8,4%	Jusqu'en 2006, les taux de redoublement et d'abandon étaient à deux chiffres ; le taux de redoublement en 2007 est de 9,2% pour un objectif de 7% contre performance du recrutement au CI accusée en 2001, taux d'abandon assez préoccupants dans certaines régions Matam, Tamba , Louga et Fatick	60	65
	Fille	63,0%	54,9%	-8,1%	Non atteinte des objectifs intermédiaires relatifs à la rétention des élèves	60	65
	Garçon	65,1%	56,5%	-8,6	Non atteinte des objectifs intermédiaires relatifs à la rétention des élèves	60	65
	Part du budget de l'éducation et de la formation (fonctionnement + investissement) dans le budget de l'État hors dette	27,0%	26,4%	-0,6%			

Rubriques	Objectifs 2007	Réalisat° 2007	Ecart 2007	Explications des écarts	Objectif s 2008	Objectif s 2009
SANTE ET NUTRITION						
Taux de couverture vaccinale DTC3 chez les enfants de 0 à 11 mois	80%	94%	+14%	La couverture en DTC3 a dépassé la cible qui est de 80% pour 2007, toutefois le libellé devra changé dans le document de la stratégie de réduction de la pauvreté du fait qu'à la place de DTC3 le Penta3 est utilisé car renferme d'autres antigènes en plus de ceux contenus dans le DTC3.		
Taux de consultation primaire curative (CPC)	56%	63,94	+7,94%	La consultation curative primaire tel que définie ne prend en compte que les consultations pour cause de maladie, aussi elle n'évolue pas comme prévu dans les projections contenues dans le DSRP et ne traduit pas suffisamment l'utilisation des structures de santé. C'est ainsi qu'il a été proposé pour le suivi de l'ACAB la consultation primaire globale qui prend en compte les consultations primaires curative et les consultations préventives, avec les projections suivantes : pour 2007, 60% ; pour 2008, 65% ; pour 2009, 70% ; 2010,75% et 2015 + de 75%.	65%	70%

Proportion d'accouchements assistés par du personnel formé	65%	62,50%	-3%	Durant l'année 2007, certaines structures de santé ont changé la façon de renseigner les indicateurs en rapport avec la santé reproductive notamment les accouchements assistés et la consultation prénatale. Ceci explique la baisse de ces indicateurs surtout au niveau des régions qui ont adopté cette pratique. Par ailleurs, après l'analyse faite sur le rythme d'évolution des accouchements assistés il a été proposé dans le cadre de suivi de l'ACAB pour les accouchements assistés les cibles suivantes ont été proposées : pour 2007, 62% ; pour 2008, 65%, pour 2009, 68% ; pour 2010, 70% et 2015, 75%. Aussi la cible proposée dans le cadre de l'ACAB est-elle atteinte pour 2007.	65%	68%
Taux de prévalence du VIH (SIDA) dans la population générale	< 2%	0,7%	+1,3%	Le taux de prévalence du VIH dans la population générale reste constant, car l'évaluation faite lors de l'EDS IV se fait tous les 5 ans et pour souci de comparabilité il faudra choisir un indicateur construit de la même façon. C'est pourquoi il serait plus pertinent d'utiliser un indicateur comme l'utilisation des Centres de Dépistage Volontaires et ou le nombre de personne sous Antirétroviraux.		
Taux de prévalence de l'Insuffisance pondérale (ratio poids/âge) chez les enfants de 0 à 36 mois	14%	15%	-1%	Problème de référence : si la mesure a été faite lors d'une enquête comme l'EDS, il ne pourra pas faire l'objet de comparaison s'il est construit à partir des données des registres de consultation. Aussi la proportion d'enfant de 0 à 36 mois fréquentant les structures de santé et présentant une insuffisance pondérale est plus pertinente de construire annuellement avec les données d'archive. Toutefois, il faudra revisiter le mode de calcul et du coup redéfinir les cibles		
Part du budget de la Santé (fonctionnement + investissement) dans le budget de l'État hors dette	≥ 9%	10,3%	+1,3%	La part du budget de la santé a augmenté et a dépassé les attentes, avec un gain de 1%.	>=9%	>=9%

Rubriques	Objectifs 2007	Réalisat° 2007	Ecart 2007	Explications des écarts	Objectif s 2008	Objectif s 2009
EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT						
Taux d'accès à l'eau potable en milieu urbain	(98%) ⁸	>98%	>0%	Un effort substantiel dans la mobilisation des ressources. Les financements mobilisés par l'ONAS depuis le lancement du PEPAM représentent 86% des besoins pour la réalisation du programme d'investissement. Les programmes de branchements sociaux à l'égout y ont largement contribué.		
Taux d'accès à l'eau potable en milieu rural	77%	79%	2%			
Taux d'accès de la population urbaine à l'assainissement	(62%)	64%	+2%			
Taux d'accès des ménages ruraux à un système autonome d'évacuation des excréta et des eaux usées	(20%)					

ENVIRONNEMENT

Ratio de couverture végétale (reboisement)	> ratio 2006 [> ratio 2005 (= 12,79%)]	0,9597, soit 99,7%		Entre 2006 et 2007, on note que ce ratio a plus ou stagné, ceci est du au fait que le financement de certains projets de reboisement notamment le projet de reboisement du littoral (dont une deuxième phase avait été programmée) n'a pas encore été renouvelé.	Pour les années 2008 et 2009, un accroissement des efforts de reboisement, de mise en défens et de régénération naturelle assistée est programmé.
Contrôle de l'impact des activités économiques sur l'environnement	> ratio 2006 [> ratio 2005 (= 56,00%)]	100%			

INFRASTRUCTURES VILLAGEOISES

Indice synthétique d'accès aux Services Sociaux de base en milieu rural	ND	ND	ND		---	----
---	----	----	----	--	-----	------

⁸ Les indicateurs entre parenthèses sont ceux définis par le sous-secteur.

AXE STRATÉGIQUE	DOMAINES	INDICATEURS	OBJEC TIFS 2007	REALI SAT° 2007	ECAR TS	EXPLICATIONS DES ECARTS	PREVISIONS	
							2008	2009
PROTECTION SOCIALE ET GESTION DES RISQUES ET CATASTROPHES	EXTENSION DE LA PROTECTION SOCIALE	32.(**) Pourcentage de budget affecté aux programmes d'assistance en faveur des groupes vulnérables	5%	ND	ND			
		33.(**) Taux de couverture du risque maladie de la population	15%	ND	ND			
		34.(**) Taux de couverture assurance risques agricoles	ND	ND	ND	Les risques agricoles ne sont pas encore définis et établis. On en est à une phase d'études qui ne permet pas d'établir des objectifs dans ce sens		
	HANDICAPÉES	35.(**) Nbre de personnes handicapées appareillées	10 000	1000	-9000	Faible prise en compte des programmes	12 000	15 000
		36.(**) Nbre de (GIE) mis en place par des personnes handicapées ayant reçu un appui financier	120	0	120	Les difficultés de trésorerie ont entraîné un report des crédits sur l'exercice 2008		
	ENFANTS	37.(**) Nbre d'enfants retirés des pires formes de travail	4500 (2007)	ND	ND	L'objectif de 2006 était de 4500 enfants. Aucune prévision n'a été établie pour 2007		
		38. Proportion d'enfants 6-14 ans qui travaillent	National	35,1%	ND			
			Garçons	41,8% (2005)	ND			
			Filles	28,2% (2005)	ND			
			<30%					

BONNE GOUVERNANCE – DEVELOPPEMENT DECENTRALISE ET PARTICIPATIF

Rubriques	Objectifs 2007	Réalisé ^o 2007	Ecart 2007	Analyse des écarts	Objectifs 2008	Objectifs 2009
Montant du FDD (en Milliards de FCFA)	> 12	13,3	+1,3%		Supérieur à 13	
Montant du FECL (en Milliards de FCFA)	> 6	6	0%		Supérieur à 6	
Part relative des transferts financiers de l'État aux collectivités locales (FDD + FECL) en pourcentage du budget de l'État hors dette	> 2%	1,72%	- 0,28%			
Ratio des transferts de l'État aux collectivités locales sur ressources totales des collectivités locales	> 30%					
Nombre d'actes transmis par les collectivités locales						
Délais/Date de mise à disposition effective des fonds au titre de la décentralisation (FDD et FECL) aux collectivités locales	< 3mois	7 mois	- 4 mois	Instabilité institutionnelle a retardé considérablement la signature de circulaire		
Pourcentage de marchés passés en entente directe	< 20%	28%	- 8%			

TABLEAU DES INDICATEURS DE PAUVRETE PAR REGION (EN 2005-2006)

Indicateurs de pauvreté	Dakar	Diourbel	Fatick	Kaolack	Kolda	Louga	Matam	Saint Louis	Tamba	Thiès	Ziguinchor
Le pourcentage de ménage vivant en dessous du seuil de pauvreté (ESPS 2005-2006)	%	45,2%	59,2%	48,2%	51,4%	65%	49,3%	26,6 %	67,2%	44,1%	62,9 %
Taux brut de scolarisation source I/MEN 2006-2007	Global	120,7%	77,49%	66,58%	93%	63,73%	77,4%	82,5%	78,7%	88,7%	131,3%
	Fille	%	23,9%	78,5%	65,47%	66,46%		%	75,9%	86,8%	129,1 %
	Garçon	%	44,3%	75,48%	67,77%	61 24%		%	81,5%	ND	133,3 %
Taux d'admission au CI source I/MEN 2006-2007	Global	%	47,2%	80%	69,25%	ND	ND	%	%	ND	%
	Fille	%	50,1%	81,45%	67,83	82,42%	ND	%	%	Nd	99,5 %
	Garçon	Nd	70,1%	79,15%	71,33%	71,59%	Nd	%	Nd	Nd	96,1 %
Taux d'achèvement pour l'élémentaire source I/MEN 2006-2007	Global	Nd	21,1%	ND	25%	29,43%	Nd	nd	ND	64,29%	ND
	Fille	Nd	Nd	ND	Nd	Nd	Nd	nd		Nd	ND
	Garçon	Nd	Nd	ND	Nd	Nd	Nd	nd		Nd	ND
Taux de couverture vaccinal (source SNIS 2006)	86%	96%	90	151%	127%	91%	73%	81%	92%	77%	79 %
Proportion d'accouchements assistés par du personnel formé (EDS 2005)	59%	50,8%	ND	49,6%	25,8%	55%	44%	49,5%	27,2%	62,6%	75,5 %
Taux de prévalence du VIH (SIDA) dans la population générale (EDS 2005)	0,6% ⁹	0,05%	0,9%	0,7%	2%	0,5%	0,6 %	0,5%	0,4%	0,4%	2,2 %
Taux de prévalence de l'insuffisance pondérale (ratio poids/age) chez les enfants de 0 à 5 ans source EDS IV 2005	%	19,9%	16%	11,3%	31,9%	%	28,8%	28,1%	24,8%	13,3%	10,4%
Taux d'accès à l'eau potable (EDS 2005)	Urbain	95,7%	ND	%	Nd	97%	64%	26%	44,4%	90,6%	ND
	Rural		ND	%	65%	70%	Nd		42,7%	66,3%	16%
% de la population urbaine ayant accès à l'assainissement (EDS 2005)	64%	ND	10,5%	70%	8%	27%	64%	16%	38,4%	58,5	8,7 %

Sources des données : ESAM II, 2001/2002, I/MEN, EDSIV (cf Rapport de la commission Collectivités Locales – Processus de révision du DSRP2

⁹ Sur la base de l'enquête EDS 2005